



# **ATLAS SOCIO-ECONOMIQUE**

de la région de Charleroi et du Sud Hainaut

#### ■ **Editeur responsable**

Pierre ROMBAUX

Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Etudes Techniques et Economiques - IGRETEC

Boulevard Mayence, 1 - 6000 Charleroi

Tél.: +32 71 202 811 - Fax: +32 71 334 236

[www.igretec.com](http://www.igretec.com)

#### ■ **Récolte, structuration, cartographie des données statistiques**

HAINAUT DEVELOPPEMENT

Système d'Information stratégique

Helen BARTHE BATSALLE - Richard REMISZ

Parc scientifique Initialis

Boulevard Initialis, 22 - 7000 Mons

Tél.: 0800 15 500 - Fax: +32 65 342 566

Email: [info@hainaut-developpement.be](mailto:info@hainaut-developpement.be) - [www.hainaut-developpement.be](http://www.hainaut-developpement.be)

#### ■ **Rédaction des textes**

IGRETEC et HAINAUT DEVELOPPEMENT

#### ■ **Charte graphique**

Comité de développement stratégique de la région de Charleroi et du Sud Hainaut

#### ■ **Photographies**

IGRETEC et HAINAUT DEVELOPPEMENT (Shutterstock)

#### ■ **Réalisation infographique**

HAINAUT DEVELOPPEMENT

# ATLAS SOCIO-ECONOMIQUE

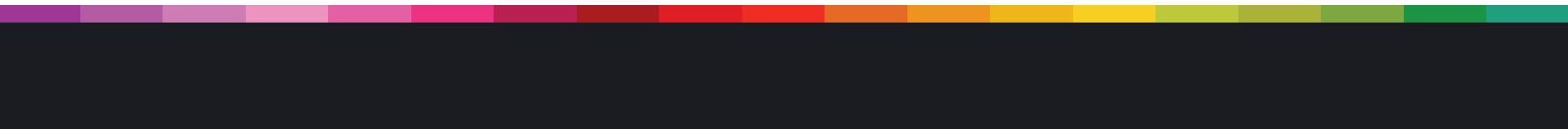
## de la région de Charleroi et du Sud Hainaut



**Charleroi-Sud Hainaut**  
*On n'a pas fini de vous donner*  
[www.notreregion.be](http://www.notreregion.be)

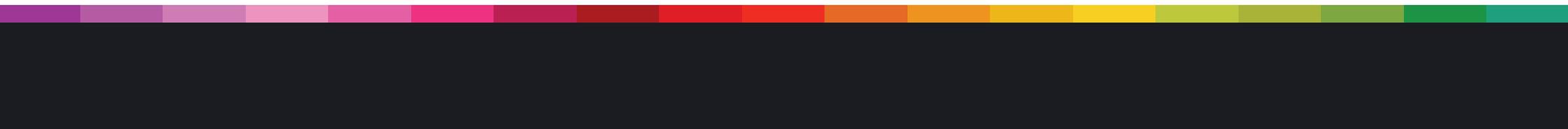
IGRETEC





# Table des cartes

I. Région de Charleroi et du Sud Hainaut, le territoire	9	V. Formation	37
1. Positionnement et caractéristiques du territoire	11	10. Diplômés de l'enseignement supérieur	39
II. Population	15	VI. Emploi	41
2. Densités	17	11. Salariés	43
3. Répartition par secteur statistique	19	12. Indépendants	45
III. Logement	21	13. Chômage	47
4. Evolution du nombre de logements	23	14. Mobilité	49
5. Immobilier	25	VII. Revenus	51
6. Foncier	27	15. Revenu moyen par déclaration	53
IV. Services à la population	29	VIII. Dynamique économique	55
7. Offre médicale	31	16. Economie locale	57
8. Petite enfance	33	17. Agriculture	61
9. Personnes âgées	35		



# Introduction



La région de Charleroi et du Sud Hainaut est constituée de 21 communes<sup>1</sup> des arrondissements de Charleroi et de Thuin. D'une superficie de 1 218 km<sup>2</sup>, elle est située au cœur de l'Europe et compte près de 460 000 habitants.

Ce territoire se singularise par un important contraste et une grande complémentarité entre la partie Nord, la région de Charleroi, présentant essentiellement un tissu urbanisé très dense, et la partie Sud, la Thudinie et la Botte du Hainaut à caractère rural et touristique.

Si elle doit encore relever plusieurs défis, la région de Charleroi et du Sud Hainaut peut désormais s'appuyer sur des atouts et réussites indéniables. Citons, notamment : le développement de plusieurs parcs d'activités économiques à la pointe des nouvelles technologies, des centres de recherche de renommée internationale, le développement de l'aéroport de Charleroi (Brussels South Charleroi Airport), des institutions culturelles dynamiques et des sites touristiques préservés comme les Lacs de l'Eau d'Heure, les Jardins suspendus de Thuin ou le centre historique de Chimay.

Quant au pôle majeur de cette région, la Ville de Charleroi, la plus grande métropole de Wallonie, elle est aujourd'hui en plein redéploiement économique et culturel.

L'objectif de ce premier Atlas socio-économique de la région de Charleroi et du Sud Hainaut est de présenter les données et indicateurs nécessaires à la compréhension des diverses évolutions au sein du bassin de vie de la région. En plus d'une photographie du territoire, cette publication apporte un éclairage sur les perspectives et les enjeux à venir.

L'Atlas aborde différentes facettes socio-économiques et ne prétend pas à l'exhaustivité. Son souhait : informer, susciter la curiosité et le questionnement, inciter le développement d'analyses plus fines sur les thématiques abordées. Il s'adresse à tous : citoyens, praticiens du territoire, gestionnaires de projets, décideurs, entrepreneurs, enseignants, étudiants,...

<sup>1</sup> Il s'agit des communes d'Aiseau-Presles, de Charleroi, de Châtelet, de Courcelles, de Farciennes, de Fleurus, de Fontaine-l'Évêque, de Gerpinnes, de Les Bons Villers, de Montigny-le-Tilleul, de Pont-à-Celles, de Beaumont, de Chimay, d'Erquennes, de Froidchapelle, de Ham-sur-Heure-Nalinnes, de Lobbes, de Merbes-le-Château, de Momignies, de Sivry-Rance et de Thuin.



# I. Région de Charleroi et du Sud Hainaut, le territoire

Territoire de contrastes, la région de Charleroi et du Sud Hainaut mise sur la complémentarité entre sa partie Nord, essentiellement urbaine et sa partie Sud, rurale et touristique.

Dotée d'une localisation centrale et d'une accessibilité exceptionnelle, la région de Charleroi et du Sud Hainaut, au travers de la mobilisation des forces vives et des acteurs du développement, a développé une stratégie et des ambitions pour son territoire afin de faire face aux défis socio-économiques majeurs de ce siècle.

## 1. Positionnement et caractéristiques du territoire



# I. Région de Charleroi et du Sud Hainaut, le territoire



## Localisation

La région de Charleroi et du Sud Hainaut dispose d'une localisation et d'une accessibilité exceptionnelles. Sa proximité avec Bruxelles, située à une soixantaine de kilomètres, est un atout indéniable. Carrefour autoroutier et ferroviaire, elle dispose, de plus, d'un hub aérien et d'une plateforme multimodale. Traversée par la Sambre d'Ouest en Est, le Canal Charleroi-Bruxelles en assure également les liaisons fluviales vers le Nord (Bruxelles, Anvers,...) et l'Ouest (Mons, France, via le Canal du Centre). Quant à l'Eau d'Heure, dont le cours est bordé de multiples

sites bucoliques, elle se jette dans la Sambre à Marchienne-au-Pont.

## Structuration du territoire

L'agglomération de Charleroi présente une structure spatiale caractérisée par une conurbation multicellulaire héritée du développement simultané de plusieurs centres urbains et industriels entre le 18ème et le 20ème siècle. Centre dynamique et économique, le pôle constitué par la ville de Charleroi et les noyaux urbains de Farcienne, Châtelet, Aiseau-Presles et Fontaine-l'Évêque est bordé d'une ceinture verte composée de petits centres, de villages, de quartiers d'habitat ruraux et de zones agricoles ou boisées. Un caractère rural et vert prédominant également en Thudinie et dans la Botte du Hainaut.



## Architecture

Ville d'architecture, Charleroi possède de nombreux édifices remarquables et notamment de nombreux



bâtiments Art Nouveau et Art Déco. De grands noms de l'architecture mondiale vécurent ou naquirent à Charleroi. Véritable poumon vert, le Sud Hainaut dispose également d'un patrimoine exceptionnel traversant les styles et les époques : châteaux, beffrois, églises, remparts, moulins, abbayes... La variété architecturale des sites emblématiques de la région rend compte d'un passé extraordinairement riche de plusieurs siècles.

## Culture

Charleroi et le Sud Hainaut comptent de multiples institutions culturelles dynamiques comme le plus grand Musée de la Photographie d'Europe ou le centre chorégraphique contemporain, Charleroi Danse, véritable référence internationale, le Palais des Beaux-Arts, le BPS22, le Musée des Beaux-Arts, le Musée du verre, le Théâtre de l'Ancre, le centre culturel régional Eden, le Musée du Marbre (Rance)... Sans oublier les Marches Folkloriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse reconnues comme

chef-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité par l'UNESCO.



## Enseignement, formation et recherche

La région de Charleroi et du Sud Hainaut compte de multiples acteurs majeurs de l'enseignement, de la formation professionnelle mais également de la recherche présents sur son territoire. Des acteurs guidés par une même volonté : celle d'atteindre l'excellence. L'Université libre de Bruxelles et l'Université de Mons ont ainsi développé à Charleroi

Suite page 12

## Positionnement et caractéristiques du territoire

### A retenir

#### Réseau de communication important

A proximité de Bruxelles et positionnée au cœur de l'Europe, la région de Charleroi et du Sud Hainaut est traversée par les autoroutes les plus importantes d'Europe permettant d'être reliée rapidement aux Pays-Bas, à la France, à l'Angleterre, à l'Allemagne et aux pays de l'Est de l'Europe.

La région de Charleroi et du Sud Hainaut dispose d'un réseau ferroviaire dense.

#### Plateforme multimodale performante

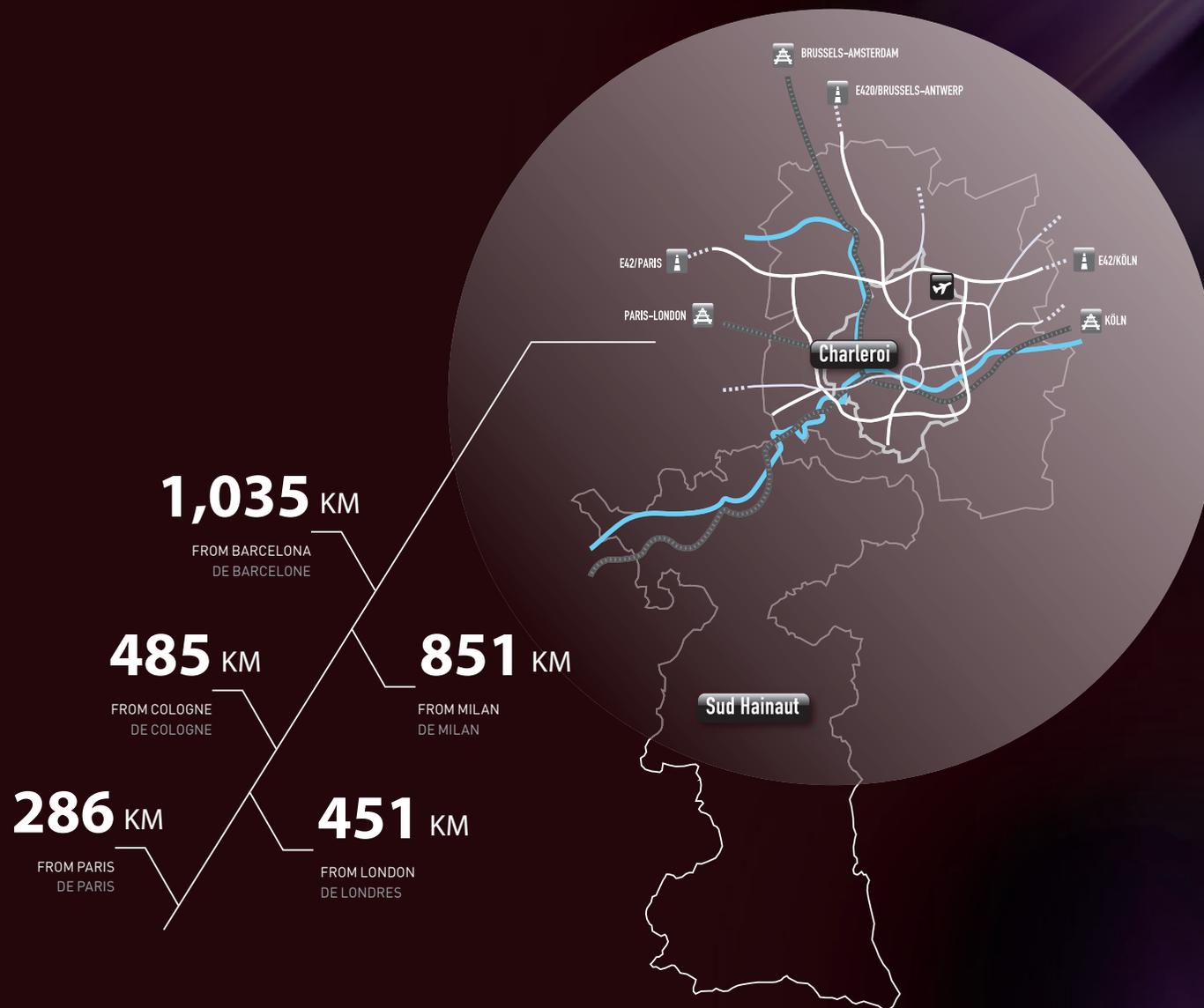
La région de Charleroi et du Sud Hainaut dispose d'un outil exceptionnel permettant le transport combiné entre la voie d'eau, la voie ferrée et la route.

#### Aéroport de Bruxelles Sud Hainaut

Brussels South Charleroi Airport (BSCA) est le deuxième aéroport belge avec plus de 6 millions de passagers par an et plus de 100 destinations.

#### Région de Charleroi et du Sud Hainaut

21 communes  
459 284 habitants  
1 218 km<sup>2</sup>  
377 habitants par km<sup>2</sup>





plusieurs sections : sciences de gestion, ingénierat, sciences informatiques, sciences du travail, santé publique, biochimie, biologie moléculaire et cellulaire, sciences psychologiques et de l'éducation... Les enseignements supérieurs de type court et de type long y rassemblent près de 6 000 étudiants dans des disciplines variées : soins infirmiers, sciences agronomiques, communication, droit, électromécanique, aérotechnique, sciences industrielles... Quant à l'enseignement de promotion sociale, il représente plus de 3 000 étudiants.

De nombreux centres de formation performants implantés à Charleroi sont des références dans plusieurs domaines : l'industrie graphique, les technologies de l'industrie, les technologies de l'information et de la communication et l'aéronautique. Sans oublier, le centre IFAPME qui propose des formations en alternance ou en horaires décalés.

De plus, trois centres de recherche parmi les meilleurs en Europe sont installés sur le site de l'Aéropole de Charleroi : CENAERO (aéronautique), CETIC (technologies de l'information et de la communication) et IMMUNE HEALTH (sciences du vivant).

Quant au Biopark Charleroi Brussels South, il regroupe des instituts de recherche universitaire, des plateformes technologiques, des entreprises, des structures de valorisation de la recherche, des incubateurs et un centre de formation dans le secteur des biotechnologies.

## Charleroi, terre d'excellence

Convaincues que l'enseignement, la formation professionnelle, le développement des compétences et la maîtrise des nouvelles technologies sont la clef d'un développement économique harmonieux synonyme d'épanouissement personnel, les forces vives de la région de Charleroi et du Sud Hainaut ont fait du développement de ces secteurs leur priorité pour l'avenir. Une ambition qui se traduit notamment par des projets structurants, emblématiques et porteurs :

### - Le Campus technologique

proposera une filière de formation industrielle de 18 à 65 ans qui réunira tous les opérateurs de tous les réseaux d'enseignement et de formation et de tous les niveaux de qualification, du technicien à l'ingénieur.

### - La Cité des métiers

constituera, au centre de Charleroi, un pôle d'excellence inter-réseaux qui proposera et renforcera des formations de niveau secondaire supérieur touchant aux métiers de l'industrie de la construction.

### - L'Université ouverte

constituera un ensemble et une agence de promotion des formations à horaire décalé proposées dans l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



## Santé

Le secteur hospitalier de la région de Charleroi et du Sud Hainaut est actuellement dans une phase de développement symbolisée par l'ouverture prochaine de deux nouveaux hôpitaux : le futur nouveau Grand Hôpital de Charleroi et le nouvel Hôpital Civil Marie Curie du CHU de Charleroi.

## Positionnement et caractéristiques du territoire





# II. Population

Aborder la question de la démographie de son territoire, c'est étudier les caractéristiques de sa population (taille, sexe, âge, composition des ménages, nationalité...), les comportements et les dynamiques qui la caractérisent comme les mouvements naturels et migratoires. C'est également analyser les évolutions futures de la population et en dégager les principales tendances. Les transformations démographiques en cours et à venir imposent au territoire de mener des politiques adaptées aux besoins de sa population.

2. Densités

3. Répartition par secteur statistique

## II. Population

Le territoire de Charleroi et du Sud Hainaut compte 459 284 habitants au 1er janvier 2012. Ce territoire représente 34,7 % de la population du Hainaut, 13 % de la Wallonie et 4,2 % de la Belgique. Il y a 10 ans, le territoire comptait 450 538 habitants, ce qui constitue une évolution positive de 1,9 %. A titre de comparaison, pour la même période, la population hainuyère progresse de 3,3 %. Cette évolution est de 5,6 % en Wallonie et de 7 % pour la Belgique.

La densité de population du territoire de Charleroi et du Sud Hainaut est de 377 habitants au km<sup>2</sup>. Cette densité est supérieure aux densités hainuyère (350 hab./km<sup>2</sup>), wallonne (211 hab./km<sup>2</sup>), belge (362 hab./km<sup>2</sup>) et inférieure à la densité flamande (470 hab./km<sup>2</sup>).

Au niveau des communes de la région de Charleroi et du Sud Hainaut, Charleroi, avec ses 1 997 habitants au km<sup>2</sup>, occupe la première place en matière de densité de population. Elle est suivie de Châtelet (1 339 hab./km<sup>2</sup>) et de Farciennes (1 076 hab./km<sup>2</sup>).

### A retenir

Du nord au sud du territoire, la région de Charleroi et du Sud Hainaut passe de très fortes à de très faibles densités de population. La commune la plus peuplée est Charleroi et la moins peuplée est la commune de Froidchapelle.

Ces dix dernières années (2002-2012), l'évolution de la population y est positive et est le fait du solde migratoire.

Les ménages composés de personnes seules sont en augmentation, il en est de même pour les familles monoparentales.

A l'opposé, les communes du sud du territoire, comme Chimay (50 hab./km<sup>2</sup>), Momignies (62 hab./km<sup>2</sup>) et Sivry-Rance (67 hab./km<sup>2</sup>), affichent des densités de population beaucoup plus faibles. Il est à noter que Chimay est la commune du territoire qui a la plus grande superficie et dont la densité de population est parmi les plus faibles.

Au cours de l'année 2011, toutes les entités du territoire de Charleroi et du Sud Hainaut ont vu leur population augmenter à l'exception des communes de Pont-à-Celles et Thuin qui ont perdu respectivement 15 et 48 personnes.

La plus forte progression en termes de pourcentage est observée au sein de la commune de Froidchapelle qui gagne 1,6 %. Ceci peut s'expliquer par le développement touristique lié au site des barrages de L'Eau d'Heure et la progression positive du nombre de logements.

L'ensemble du territoire progresse de 0,3 % en termes de population. Le Hainaut de 0,4 %, la Wallonie de 0,6 % et la Belgique de 0,8 %. Cette progression est le fait essentiel d'un solde migratoire positif. Le mouvement naturel de la population est beaucoup plus faible, il ne représente que 20,3 % de l'évolution positive de la population en 2011. Parmi les communes de la région de Charleroi et du Sud Hainaut, 12 d'entre elles ont même un solde naturel négatif.

### Evolution de la composition des ménages

En 2010, 37,2 % des ménages du territoire de Charleroi et du Sud Hainaut étaient des personnes seules. Si on y ajoute les ménages composés de 2 personnes, ce pourcentage atteint 66,8 % (Hainaut : 65,3 % ;

Wallonie : 65,1 % et Belgique : 65,6 %).

Les familles nombreuses (5 personnes et plus) ne représentent plus que 6,5 % des ménages au sein du territoire. Ce chiffre est comparable à celui du Hainaut et est légèrement inférieur aux chiffres wallon (7 %) et belge (6,8 %).

Les couples sans enfant représentent 30,1 % des noyaux familiaux du territoire, les pères et mères célibataires 37,3 % et les couples avec enfants 32,6 %. Ces chiffres sont respectivement de 31,2, 33,1 et 35,7 % en Hainaut ; 31,4, 30,6 et 38 % en Wallonie ; 35,1, 24,5 et 40,4 % en Belgique.

### Population étrangère

La population étrangère représente une part de 11,5 % de la population totale (52 363 habitants).

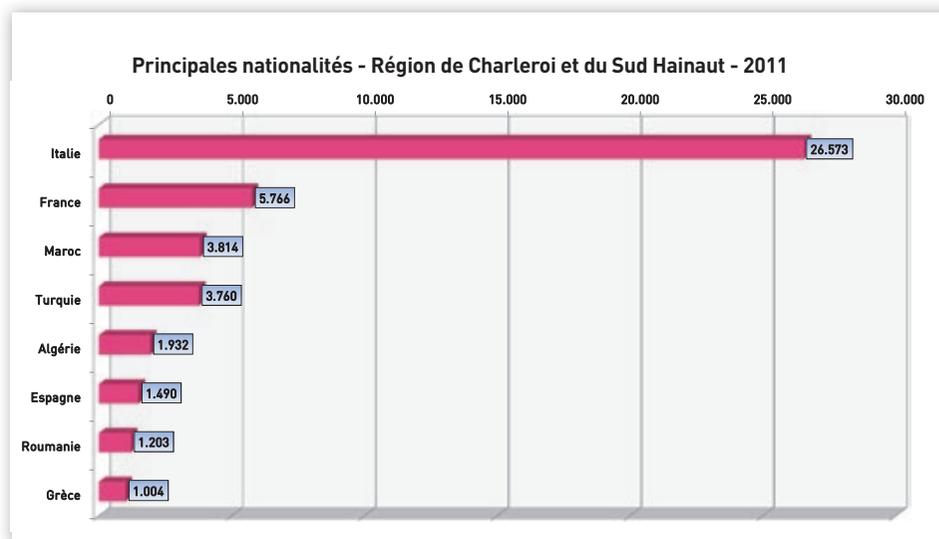
Cette part est supérieure à celles du Hainaut (11,2 %), de la Wallonie (9,4 %), de la Belgique (9,9 %) et de la Flandre (6,7 %).

Les Italiens représentent 51 % de la population étrangère totale, viennent ensuite les Français avec 11 %.

### Dynamiques migratoires

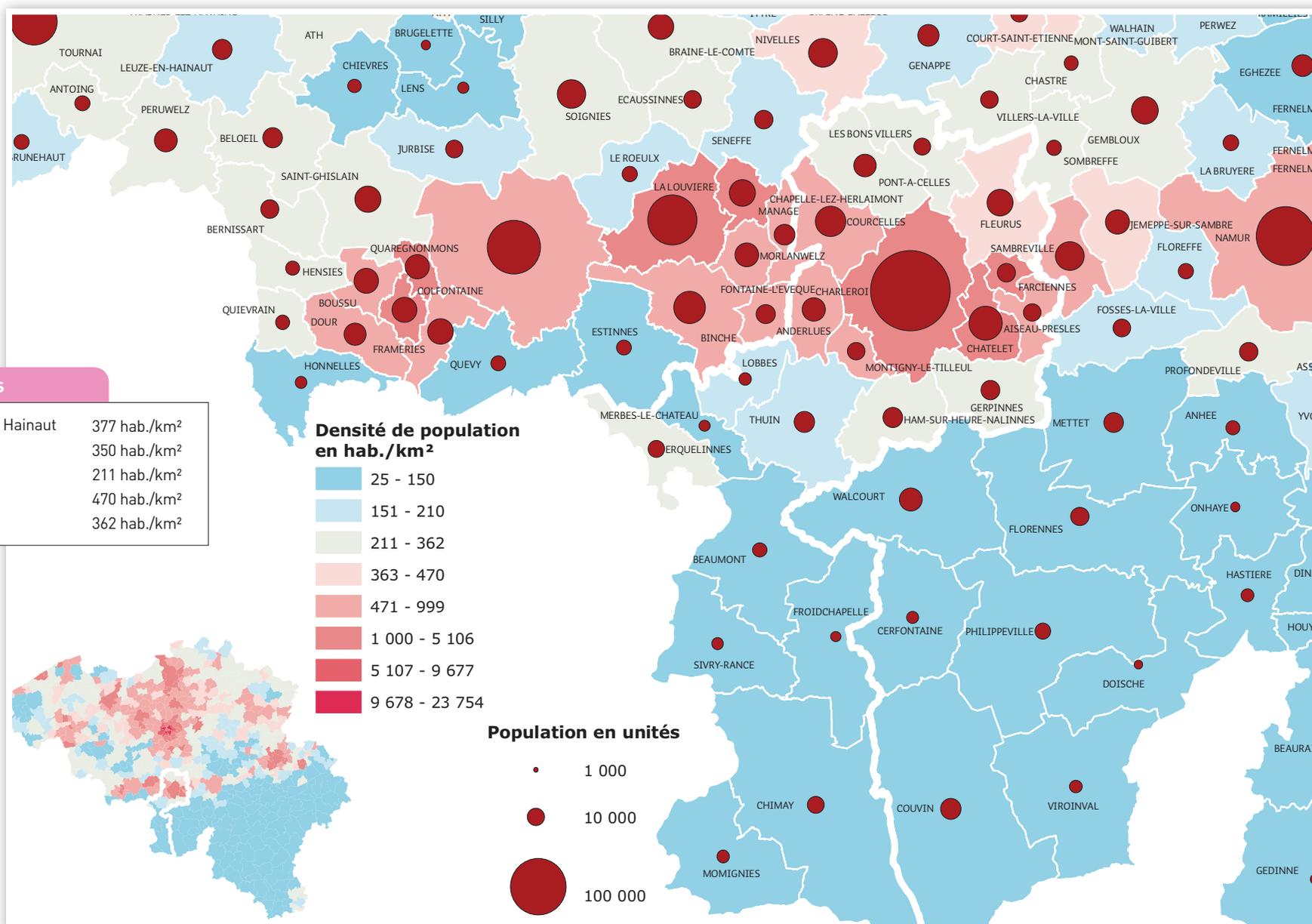
Pour les dynamiques migratoires, on constate pour le territoire de Charleroi et du Sud Hainaut :

> solde naturel : fécondité très faible pour garantir le renouvellement naturel de la population et donnant, pour certaines communes du territoire, un solde naturel négatif. Phénomène compensé en partie par l'allongement de l'espérance de vie (néanmoins inférieur à d'autres régions de Wallonie)



Source : SPF Economie - DGSIE

## Densités



Source : SPF Economie - DGSIE - Population Belgique - 01/01/2012

## II. Population

et la réduction de la mortalité parmi les personnes se situant dans les classes d'âge supérieur ;

> solde migratoire positif mais plus faible que les autres régions : immigration interrégionale et immigration internationale.

### Secteurs statistiques

L'observation de la carte sur la densité de la population à l'échelle des secteurs statistiques (infra-communale) montre clairement les noyaux fortement urbanisés et tout particulièrement dans le nord du territoire. Le sud du territoire, plus agricole, regroupe tout naturellement les secteurs statistiques les moins denses.

Si l'on considère la densité de population par secteurs statistiques, c'est le quartier de Charleroi – Ville Haute qui affiche la plus forte densité de population avec 13 574 habitants au km<sup>2</sup>. A l'opposé, certains quartiers de Chimay et de Sivry-Rance ne comptent qu'un seul habitant par km<sup>2</sup>.

### A retenir

En 2025, les perspectives de population du Bureau fédéral du Plan estiment que la population des arrondissements de Charleroi et de Thuin atteindra le chiffre de 605 605 habitants (2012 : 579 117 habitants).

En 2060, une personne sur quatre sera âgée de plus de 65 ans (2012 : 17 %) et l'âge moyen sera de 44 ans (2012 : 40,8 ans). L'espérance de vie à la naissance sera de 83,98 ans chez les hommes (2012 : 75,47 ans) et de 86,90 ans chez les femmes (2012 : 81,7 ans). La population aura atteint le nombre de 654 262 habitants au sein des 2 arrondissements.

Alors que le nombre d'actifs par personne âgée de 65 ans et plus est de 3,54 en 2012, il sera de 2,09 en 2060.

### Perspectives de population

La population des arrondissements de Charleroi et de Thuin devrait progresser de 11,8 % entre 2015 et 2060.

Cette progression est de 9,1 % pour la Flandre, de 13,1 % pour la Belgique, de 15,3 % pour le Hainaut et de 19,1 % pour la Wallonie.

L'arrondissement de Charleroi progresserait de 10,7 % et celui de Thuin de 14,9 %.

Sur le territoire de Charleroi et du Sud Hainaut, l'évolution de la population tant aux niveaux de ses caractéristiques (âge de la population, composition des ménages, noyaux familiaux) que de son évolution numérique engendrera des besoins et des enjeux auxquels il faudra répondre :

- besoins en termes de logements adaptés à l'évolution de la structure des ménages, au vieillissement de la population ;

- gestion des pressions immobilières de certaines parties du territoire ;

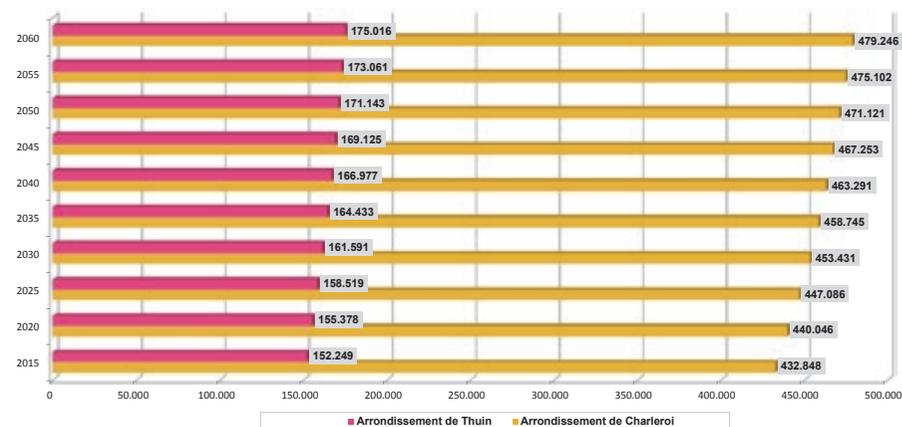
- besoins en termes de services à la population, de soins de santé, d'infrastructures adaptées ;

- besoins en termes d'espaces afin d'assurer les différentes fonctions liées au sol (habitat, économie, agriculture, services et infrastructures, énergie) ;

- gestion des zones soumises à de très fortes pressions foncières ;

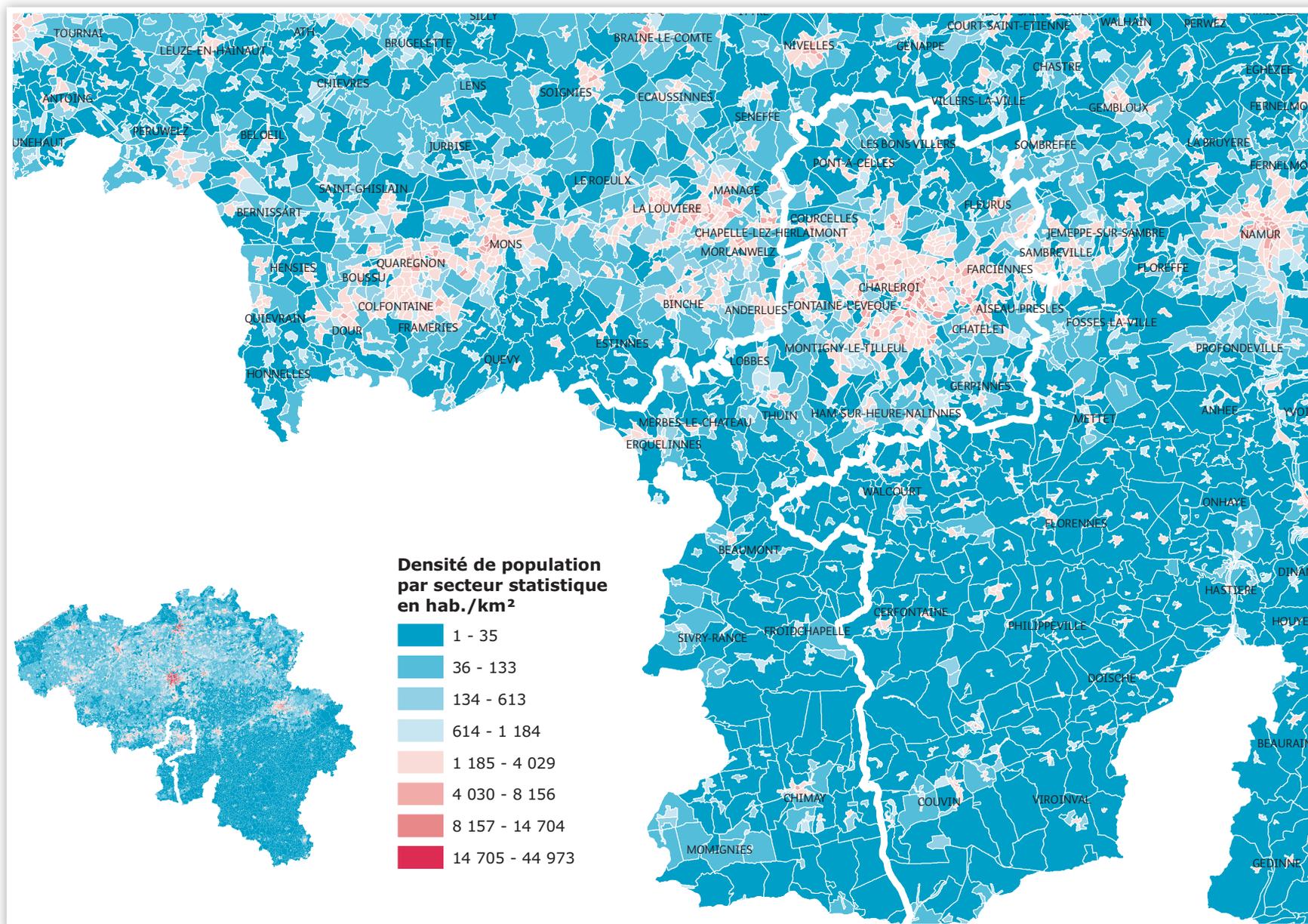
- besoins en termes de transports (personnes et marchandises) et de mobilité en général...

Région de Charleroi et du Sud Hainaut - Perspectives de population 2015 - 2060



Source : Bureau fédéral du Plan - SPF Economie - DGSIE - Perspectives de population 2007-2060

### Répartition par secteur statistique



Source: SPF Economie - DGSIE - Population par secteur statistique - 01/01/2009



# III. Logement

Le droit à un logement décent fait partie des droits fondamentaux inscrits dans la Constitution belge.

La question du logement, de ses caractéristiques (âge, confort, superficie, prix), de son évolution (numérique et qualitative), de son accès constitue une préoccupation essentielle à gérer au sein des différentes entités composant le territoire.

Les enjeux climatiques, énergétiques et démographiques contraignent les territoires à trouver des solutions adaptées aux nouveaux besoins de la population tant au niveau du nombre de logements que de leurs caractéristiques et de leur localisation.

**4. Evolution du nombre de logements**

**5. Immobilier**

**6. Foncier**

### III. Logement

Le territoire de Charleroi et du Sud Hainaut compte 210 817 logements en 2012, soit 14 021 en plus qu'en 2002 (+ 7,1 %). Cette progression est inférieure à celles du Hainaut (7,9 %), de la Wallonie (9,5 %) et de la Belgique (9,2 %).

#### Age des bâtiments et évolution du nombre de logements

Si le parc des logements en Wallonie est caractérisé par des bâtiments très anciens, cette caractéristique est encore plus prégnante au sein du territoire de Charleroi et du Sud Hainaut puisque 38,1 % des bâtiments du territoire ont été érigés avant 1900 et 58,3 % avant 1945.

Ces pourcentages sont de respectivement 33,3 % et 57,6 % en Hainaut ; 28,6 % et 50,2 % en Wallonie et 16,3 % et 38,5 % en Belgique.

Au niveau communal, on assiste à des disparités au niveau de l'âge du bâti. C'est dans l'entité de Sivry-Rance que l'on compte le plus fort pourcentage de bâtiments construits avant 1900 (59,6 %) et à

#### A retenir

On recense une progression du nombre de logements dans la région de Charleroi et du Sud Hainaut qui est de 7,1 % de 2002 à 2012. Le parc des logements est caractérisé par des bâtiments très anciens puisque 38,1 % des bâtiments du territoire ont été érigés avant 1900 et 58,3 % avant 1945. Il subsiste une offre en logement insuffisante pour les ménages à faibles revenus. De plus, bien souvent, cette offre se fait de manière inégalitaire en termes de répartition spatiale.

Erquelines le plus fort pourcentage de bâtiments érigés avant 1945 (69,1 %).

En ce qui concerne les bâtiments érigés après 1981, le territoire de Charleroi et du Sud Hainaut en compte 12,3 %, le Hainaut 13,9 %, la Wallonie 18,3 % et la Belgique 23,4 %.

Quelques communes du territoire ont une part de logements plus récents supérieure à celle du territoire de Charleroi et du Sud Hainaut mais également à celles des autres régions du pays. C'est le cas de la commune de Froidchappelle dont 37,7 % de ses bâtiments ont été construits après 1981 mais également pour Ham-sur-Heure-Nalinnes (22,6 %) et Gerpennes (22,2 %). Ce sont également des communes qui subissent une forte pression foncière et dont les prix moyens des habitations sont supérieurs à la moyenne du territoire de Charleroi et du Sud Hainaut. Le cas de Froidchappelle est plus particulier puisqu'il est lié au développement de nouveaux logements de villégiature (seconde résidence également).

C'est à Charleroi que l'on recense le moins de bâtiments récents (7,4 %). Situés dans une partie faiblement urbanisée et proches à la fois de la province de Namur et de la France, il est à noter que l'augmentation du nombre de logements dans les communes au sud du territoire de Charleroi et du Sud Hainaut a un impact beaucoup plus important en termes de pourcentage étant donné que les nombres (valeurs absolues) de départ sont peu élevés.

En ce qui concerne l'évolution du nombre de logements au sein des communes du territoire de Charleroi et du Sud Hainaut, des différences assez importantes sont observées. Froidchappelle enregistre la plus grande progression du nombre de ses

logements avec + 30,3 % en 10 ans (développement touristique, secondes résidences...), viennent ensuite Les Bons Villers (+ 11,4 %) et Sivry-Rance (+ 11 %).

Les moins fortes progressions sont observées à Farciennes (+ 3,1 %), Erquelines (+ 4,5 %) et Aiseau-Prez (+ 5,2 %).

#### Superficie et confort

Au sein du territoire de Charleroi et du Sud Hainaut, la part des bâtiments dont la superficie bâtie au sol est supérieure à 104 m<sup>2</sup> est majoritaire (41 %). En termes de confort, on recense en 2012 que près de 41 % des bâtiments sont équipés de chauffage central ou de conditionnement d'air, 63 % d'entre eux comportent au moins une salle de bains et 41 % au

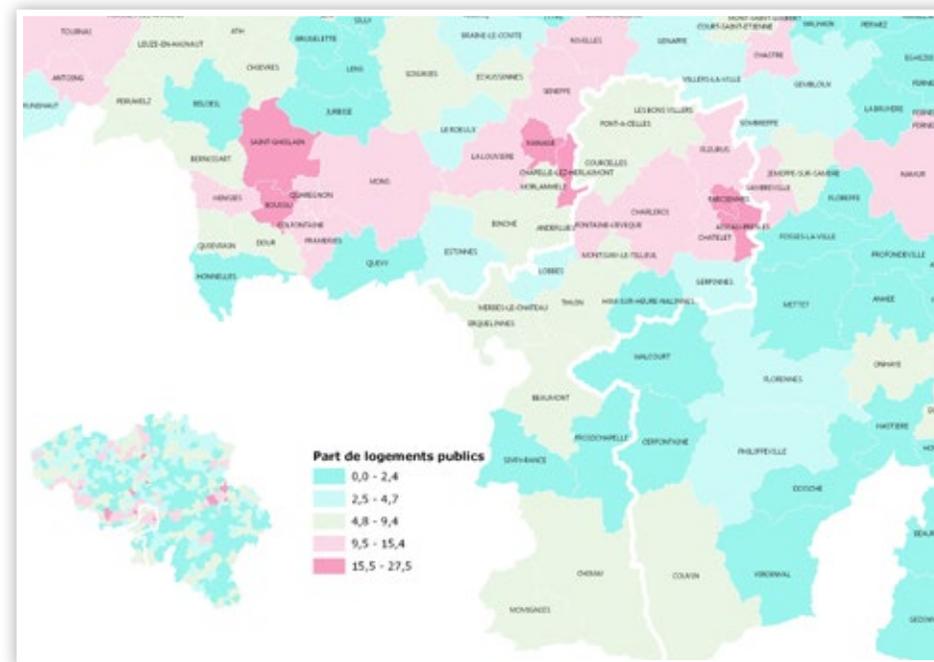
moins un garage, parking ou emplacement couvert.

Tout laisse à penser que, progressivement, on assistera à une diminution de la superficie bâtie et ce, pour diverses raisons :

- coûts élevés de l'immobilier et du foncier ;
- diminution du nombre d'habitants par ménage ;
- hausse de la construction d'appartements...

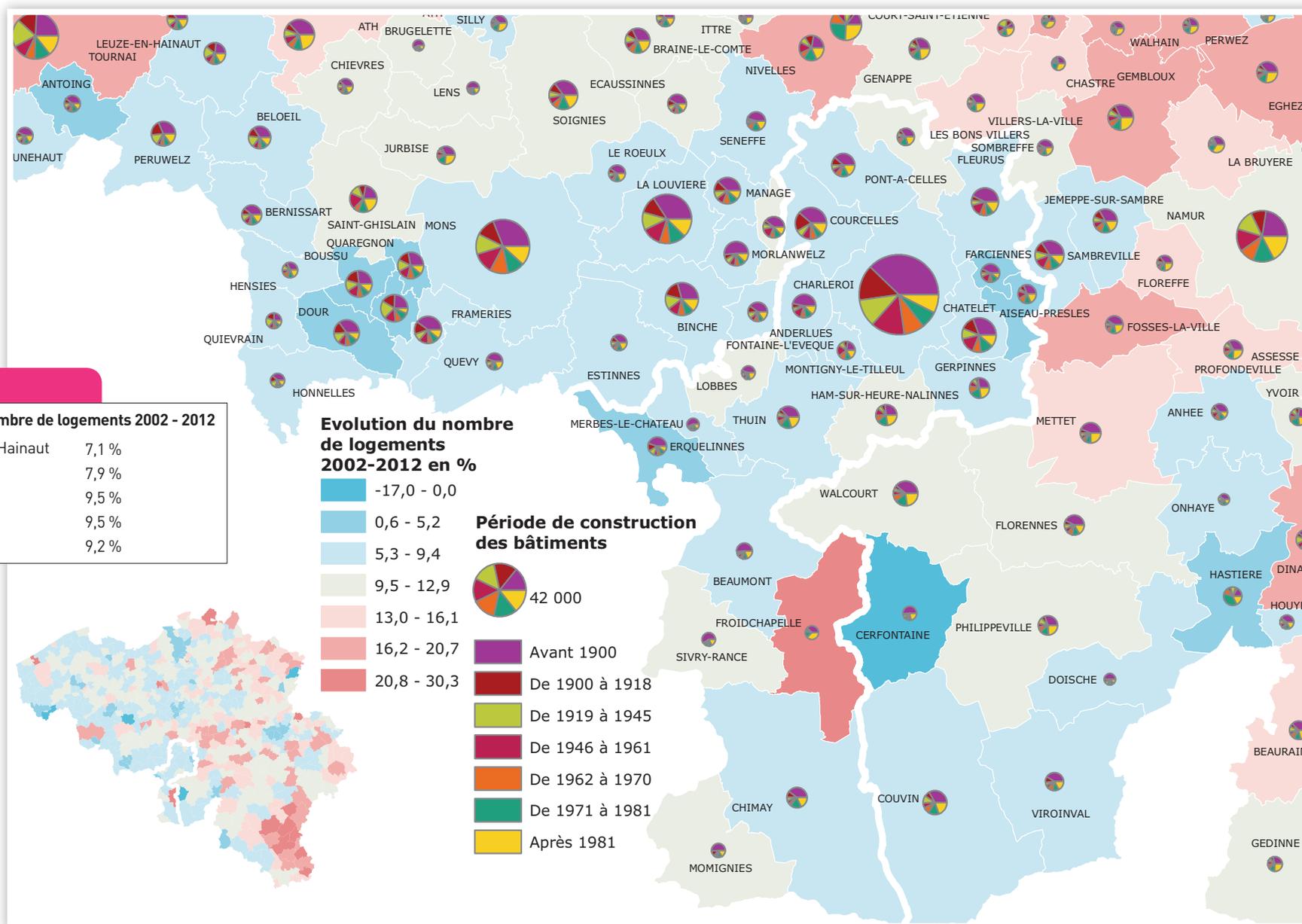
#### Logements publics

A l'échelle de la Wallonie, la mise en place de différentes politiques d'investissement en matière de logements publics a permis la rénovation d'un certain nombre de ces logements. Il subsiste néanmoins une offre en logement insuffisante pour les



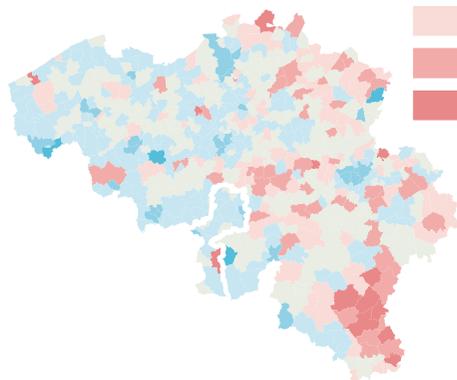
Source : Ancre communal - 2009-2010 / VMSW - 2010 / SLRB - 2010

# Evolution du nombre de logements



### Chiffres clés

Evolution du nombre de logements 2002 - 2012	
Charleroi - Sud Hainaut	7,1 %
Hainaut	7,9 %
Wallonie	9,5 %
Flandre	9,5 %
Belgique	9,2 %



Source : SPF Economie - DGSIE - Parc de bâtiments - 2012

### III. Logement

ménages à faibles revenus. Il y aurait, en Wallonie, un temps d'attente d'une moyenne de quatre à cinq ans (SWL, 2009 in CPDT 2011).

La répartition spatiale des logements se fait de manière inégalitaire. Dans certaines parties du territoire de Charleroi et du Sud Hainaut, il y a concentration de logements publics et dans d'autres une offre insuffisante.

Des disparités importantes existent entre les communes du territoire de Charleroi et du Sud Hainaut en matière de taux de logements publics.

Les plus faibles taux oscillent entre 0,7 et 3 %. Sivry-Rance affiche le taux le plus faible. Pour les communes où le taux de logements publics est le plus important, cela varie entre 12,2 et 27,5 %. Farciennes a la part de logements publics la plus importante.

#### Immobilier

Sur le territoire de Charleroi et du Sud Hainaut, 3 580 maisons d'habitation ordinaires ont été vendues en 2012. Ce chiffre est de 533 pour les villas et 560 pour les appartements. En dix ans, le nombre de ventes de maisons d'habitation ordinaires a diminué de 16,3 % (2002/2012) alors que celui des villas progressait de 213,5 % et celui des appartements de 34,9 %. Si l'on compare les chiffres sur les cinq dernières années (2007/2012), le nombre de ventes de maisons d'habitation ordinaires est toujours en diminution (-10,5 %), celui des villas également (-4,8 %) ; par contre, le nombre de ventes d'appartements est en augmentation (+8,1 %). On constate dans l'évolution récente du parc de logements privés, une progression très rapide de la construction d'appartements.

Le prix de vente moyen des maisons d'habitation ordinaires est de 114 662 € en 2012, 215 819 € pour les villas et 110 968 € pour les appartements. Ces prix sont inférieurs aux prix moyens hainuyers, wallons et belges.

En dix années, le prix moyen des maisons d'habitation ordinaires a augmenté de 83,9 %, celui des villas de 60,6 % et celui des appartements de 107,6 %. Sur les cinq dernières années, les pourcentages respectifs sont de 14,5 %, 9,3 % et 27 %.

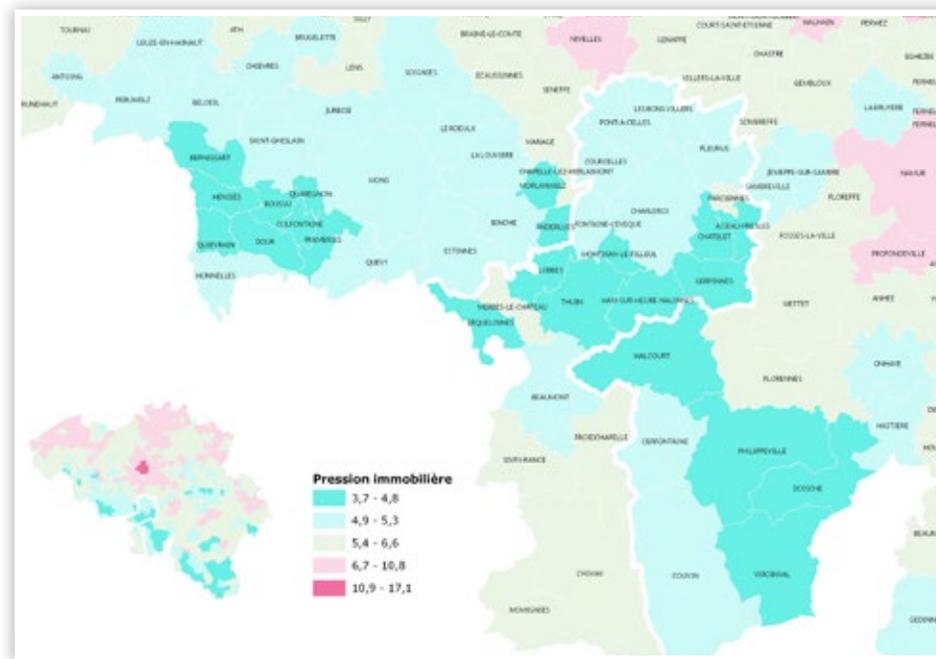
Il existe de grandes différences entre le prix de vente moyen des biens immobiliers au sein du territoire de Charleroi et du Sud Hainaut. Une maison d'habitation ordinaire se vend 102 843 € à Farciennes et 170 925 € dans la commune Les Bons Villers. Pour les villas, cela peut osciller entre 171 556 € à Sivry-Rance et 276 833 € dans la commune Les Bons Villers.

Au niveau des appartements, la disparité est grande puisque le prix de vente moyen est de 82 146 € à Châtelet et 224 165 € à Gerpinnes.

#### Pression immobilière

En 2010, au sein de la région de Charleroi et du Sud Hainaut, il fallait 4,8 fois le revenu imposable annuel d'un ménage pour acquérir une maison ordinaire, 5 fois pour un appartement et 9,3 fois pour une villa. En Hainaut ces chiffres étaient de 5 ; 5,4 et 9,3 fois, en Wallonie 5,4 ; 5,7 et 9,9 fois, enfin en Belgique 6,6 ; 6,9 et 11,6 fois.

Au niveau des communes qui composent le territoire de Charleroi et du Sud Hainaut, la pression immobilière pour les maisons ordinaires est la plus élevée à Froidchapelle (6,6) et la moins élevée à Ham-sur-

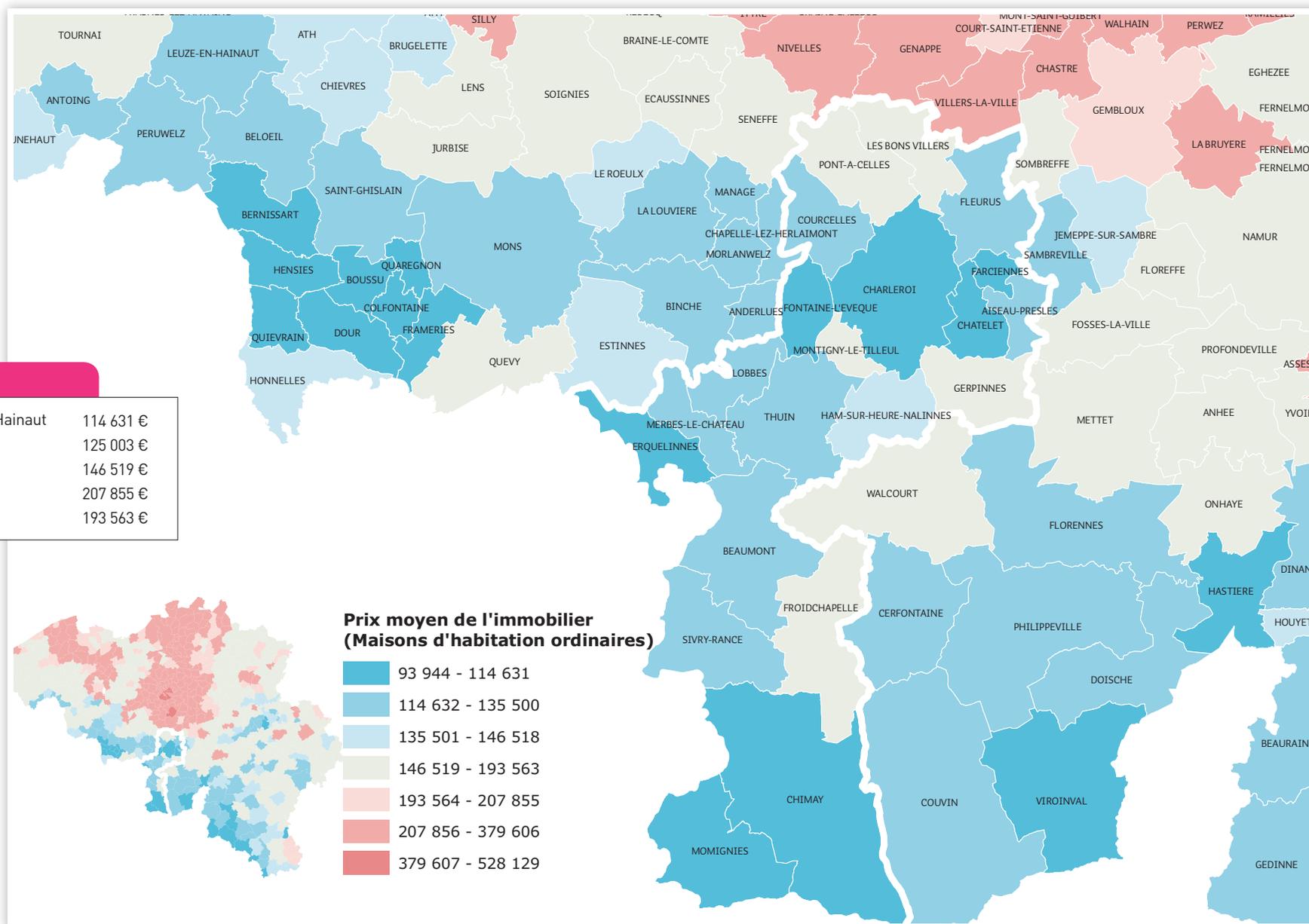


Heure-Nalines (4,3). En ce qui concerne les villas, c'est à Farciennes qu'elle est la plus élevée (10,3) et à Beaumont la moins élevée (7,2). Enfin pour les appartements, Gerpinnes connaît la pression la plus forte (6,4) et Les Bons Villers la moins forte (3,6).

Source : SPF Economie - DGSIE - Ventes immobilières (maisons d'habitation ordinaires) - 2010 - Statistique fiscale des revenus - Exerc. 2011 - Rev. 2010 - Calcul: prix moyen d'une maison d'habitation ordinaires/revenu moyen par déclaration

#### A retenir

Sur les cinq dernières années (2007-2012), on note une augmentation du nombre de ventes d'appartements tandis que le nombre de ventes de maisons d'habitation ordinaires et de villas diminue. La pression immobilière est présente et peut varier fortement d'une commune à l'autre au sein de la région de Charleroi et du Sud Hainaut. Pour une maison d'habitation ordinaire, cette pression varie de 4,3 à 6,6. Pour les villas, de 7,2 à 10,3 et pour les appartements de 3,6 à 6,4.



Chiffres clés

Charleroi - Sud Hainaut	114 631 €
Hainaut	125 003 €
Wallonie	146 519 €
Flandre	207 855 €
Belgique	193 563 €

Prix moyen de l'immobilier  
(Maisons d'habitation ordinaires)

- 93 944 - 114 631
- 114 632 - 135 500
- 135 501 - 146 518
- 146 519 - 193 563
- 193 564 - 207 855
- 207 856 - 379 606
- 379 607 - 528 129

Source: SPF Economie - DGSIE - Ventes immobilières (maisons d'habitation ordinaires) - 2012

## Foncier

En 2012, 437 terrains à bâtir d'une superficie moyenne de 1 715 m<sup>2</sup> au prix moyen de 41,9 €/m<sup>2</sup> ont été vendus sur le territoire de Charleroi et du Sud Hainaut. Le prix moyen au m<sup>2</sup> permet de comparer spatialement les prix pour des terrains de même taille et ainsi, de mettre en évidence les zones à forte pression foncière.

Le prix moyen du foncier dans la région de Charleroi et du Sud Hainaut est inférieur aux prix moyens du Hainaut (50,2 €/m<sup>2</sup>), de la Wallonie (48,9 €/m<sup>2</sup>) et de la Belgique (105,1 €/m<sup>2</sup>).

Par rapport à 2002, le prix moyen d'un terrain a augmenté de 111 % au sein du territoire de Charleroi - Sud Hainaut, 139 % en Hainaut, 109% en Wallonie et 103 % en Belgique. Au cours des cinq dernières années, cette augmentation a été de 31 % sur le territoire de Charleroi et du Sud Hainaut, 34 % en Hainaut, 29 % en Wallonie et 32 % en Belgique.

Certaines communes ont un prix moyen du foncier supérieur à la moyenne wallonne, c'est le cas de Pont-à-Celles dont le prix est de 73,2 €/m<sup>2</sup>. D'autres communes ont des prix moyens inférieurs à la moyenne du territoire de Charleroi et du Sud Hainaut : Farciennes et Fleurus (21,6 €/m<sup>2</sup>).

## Pression foncière

En 2010, il fallait 2,6 fois le revenu imposable annuel d'un ménage pour acheter un terrain dans la région de Charleroi et du Sud Hainaut. Ce rapport était de 2,9 en Hainaut, 2,8 en Wallonie et 4,1 en Belgique. Au sein du territoire, certaines communes sont soumises à une plus forte pression foncière. Cette pression foncière était de 4 fois à Fontaine-l'Évêque et 1,6 fois à Merbes-le-Château.

## Enjeux

Les principaux enjeux pour le territoire de Charleroi et du Sud Hainaut en ce qui concerne le logement se situent à différents niveaux :

> L'augmentation des coûts de l'énergie impose la rénovation du bâti résidentiel très ancien au sein du territoire, c'est un enjeu essentiel tant d'un point de vue social qu'environnemental : éviter que les ménages sombrent dans la précarité à cause de l'augmentation des prix énergétiques, réduire fortement les émissions de gaz à effet de serre liées à la fonction de logement, et plus globalement, étant donné la part importante que cela représente dans les émissions totales. Derrière la rénovation du bâti, il faut y voir également des enjeux économiques qui peuvent se transformer en opportunités pour le territoire par le développement du secteur de la rénovation et plus généralement du secteur de la construction, le développement de nouveaux métiers, de nouveaux matériaux tout en favorisant la création d'emplois.

> Autre aspect en termes d'attractivité territoriale, l'amélioration du bâti et du cadre de vie au sein du territoire permet de maintenir une population à revenus moyens et supérieurs mais également d'attirer de nouveaux habitants. L'enjeu sera d'avoir une répartition territoriale équilibrée afin d'éviter les dualités « communes riches – communes pauvres ».

> Comme dit précédemment au niveau des enjeux démographiques, ces derniers auront des répercussions importantes sur l'évolution des logements et plus globalement sur de « nouvelles formes d'habitat » (colocation, habitats groupés, logements intergénérationnels, logements adaptés au vieillissement de la population et à la structure

des ménages ...). Il faudra également veiller à répondre de manière quantitativement suffisante aux demandes futures en logement que ce soit dans les domaines privé et public et ce, afin de contrecarrer le déficit déjà présent actuellement et qui risque de se renforcer. Cette situation n'est pas particulière pour le territoire de Charleroi et du Sud Hainaut, elle l'est pour l'ensemble de la Wallonie.

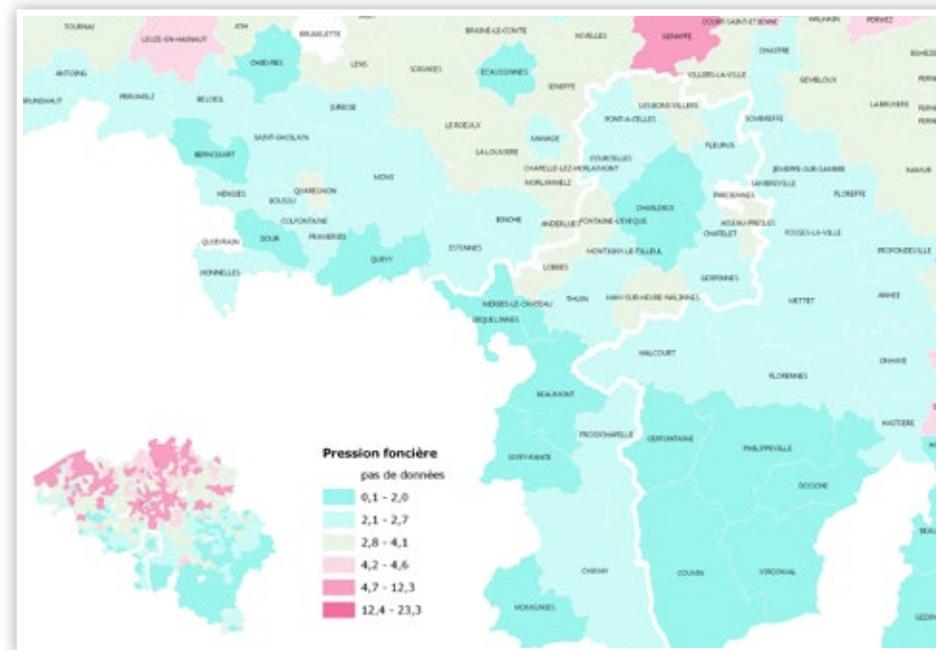
> Il n'y a pas de hiérarchie dans les enjeux liés au logement, ils interagissent entre eux. Néanmoins, la question première de l'accès au logement est primordiale pour le territoire de Charleroi et du Sud Hainaut. Celui-ci risque de devenir de plus en plus problématique étant donné l'augmentation du coût

de l'immobilier (acquisitif et locatif), l'augmentation des coûts énergétiques et la précarisation de certaines personnes (liée à l'évolution de la structure des ménages, au non emploi...).

## A retenir

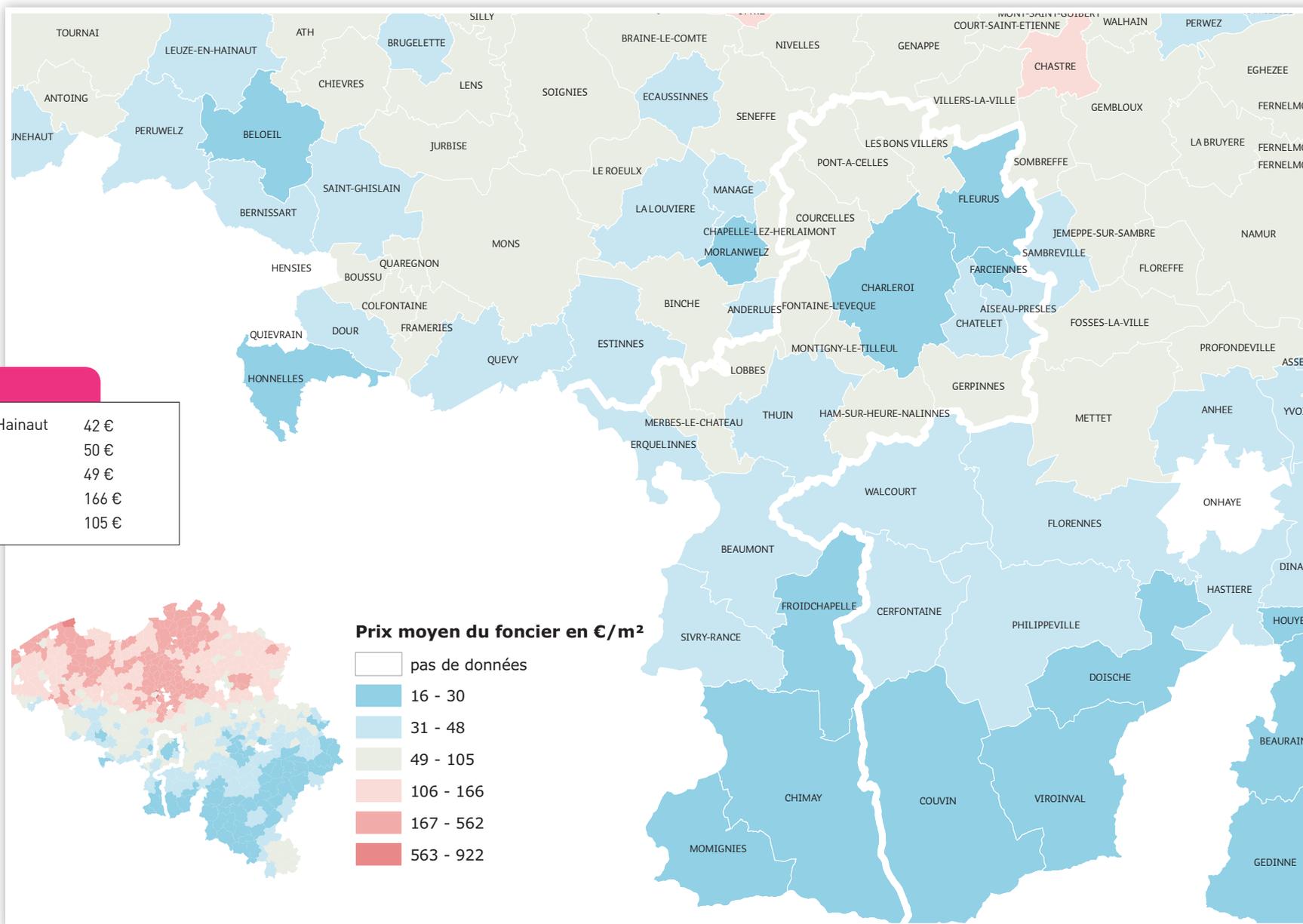
À l'exception de certaines communes, le prix moyen du foncier (41,9 €/m<sup>2</sup>) pour la région de Charleroi et du Sud Hainaut est inférieur aux prix moyens du Hainaut (50,2 €/m<sup>2</sup>), de la Wallonie (48,9 €/m<sup>2</sup>) et de la Belgique (105,1 €/m<sup>2</sup>).

La pression foncière peut varier de 1,6 à 4 en fonction des communes de la région de Charleroi et du Sud Hainaut. Elle est de 2,6 pour le territoire.



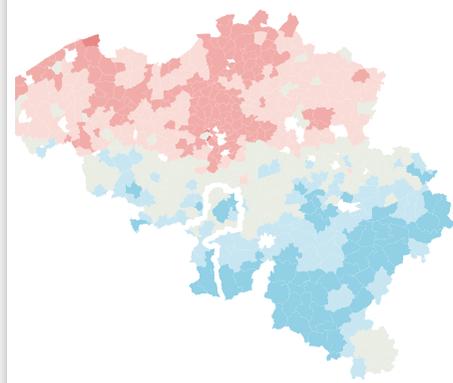
Source : SPF Economie - DGSIE - Vente de terrains à bâtir - 2010 - Statistique fiscale des revenus - Exerc. 2011 - Rev. 2010  
Calcul : prix moyen terrain à bâtir/revenu moyen par déclaration

Foncier



Chiffres clés

Charleroi - Sud Hainaut	42 €
Hainaut	50 €
Wallonie	49 €
Flandre	166 €
Belgique	105 €



Prix moyen du foncier en €/m²

- pas de données
- 16 - 30
- 31 - 48
- 49 - 105
- 106 - 166
- 167 - 562
- 563 - 922

Source: SPF Economie - DGSIE - Vente de terrains à bâtir - 2012



# IV. Services à la population

Le choix d'un lieu de résidence peut être influencé par divers éléments : le lieu de travail, le prix de l'immobilier, le cadre de vie, l'offre en services et équipements à la population.

L'évolution de nos sociétés induit toute une série de besoins en matière d'accueil de la petite enfance, de services pour les personnes âgées mais aussi en offre de soins de santé.

- 7. Offre médicale
- 8. Petite enfance
- 9. Personnes âgées

# IV. Services à la population

## Offre médicale

Avant de parler des chiffres concernant l'offre médicale, il convient de signaler que les limites communales et donc territoriales ne sont pas toujours un obstacle dans le choix d'un médecin. En fonction des moyens financiers, des capacités de mobilité, de la situation socio-économique et culturelle, les comportements peuvent diverger fortement.

Fin 2012, le territoire de Charleroi et du Sud Hainaut recense 1 médecin généraliste en droit de prester pour 828 habitants. Ce ratio est de 1 pour 797 habitants en Hainaut, 1 pour 689 en Wallonie et 1 pour 753 en Belgique.

En termes de répartition par âge, les médecins de plus de 65 ans (ayant une activité réduite) représentent 14,5 %. Si on y ajoute les médecins âgés de 50 à 64 ans (52,9 %), ce pourcentage atteint 67,4 %.

C'est à Aiseau-Presles que l'on compte le moins de généralistes (1 pour 1 341 habitants) tandis que la commune de Gerpinnes compte 1 médecin pour 471 habitants.

## Hôpitaux du territoire de Charleroi et du Sud Hainaut

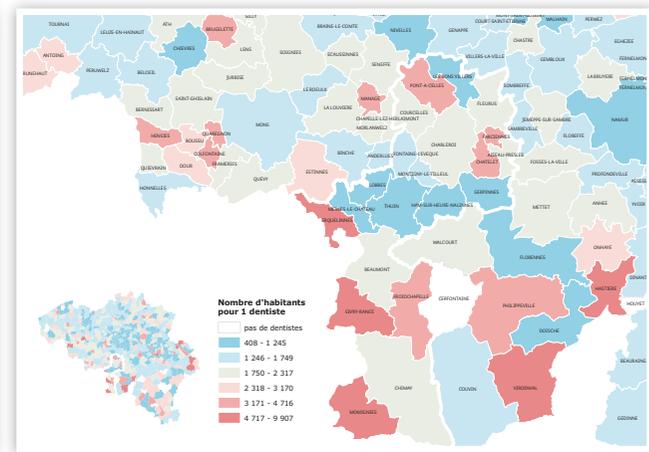
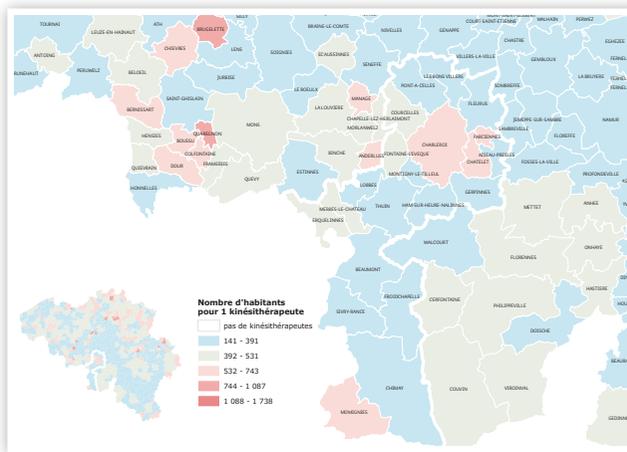
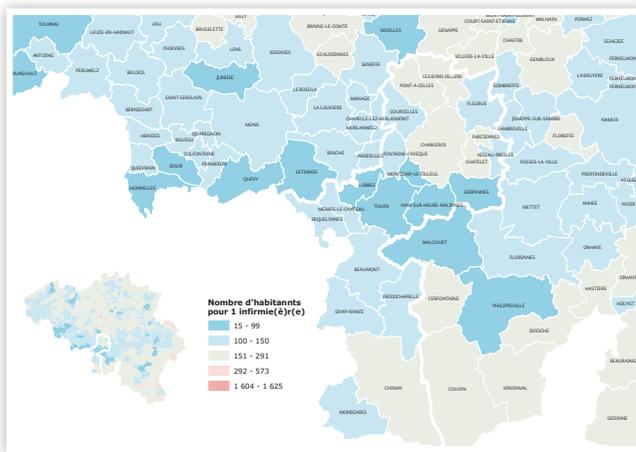
Le Centre Hospitalier Universitaire de Charleroi est composé de 5 sites et d'un important réseau de soins ambulatoires. Il compte plus de 1 400 lits et 4 000 membres du personnel. Quant au Grand Hôpital de Charleroi, il regroupe 5 sites hospitaliers, 5 centres de consultations et différents services d'aide. Il représente plus de 4 500 personnes toutes spécialités et métiers confondus.

Par ailleurs, la région compte d'autres institutions de soins de renom comme la Clinique Notre Dame de Grâce de Gosselies, l'Hôpital de Lobbes ou encore le Centre de Santé des Fagnes situé à Chimay.

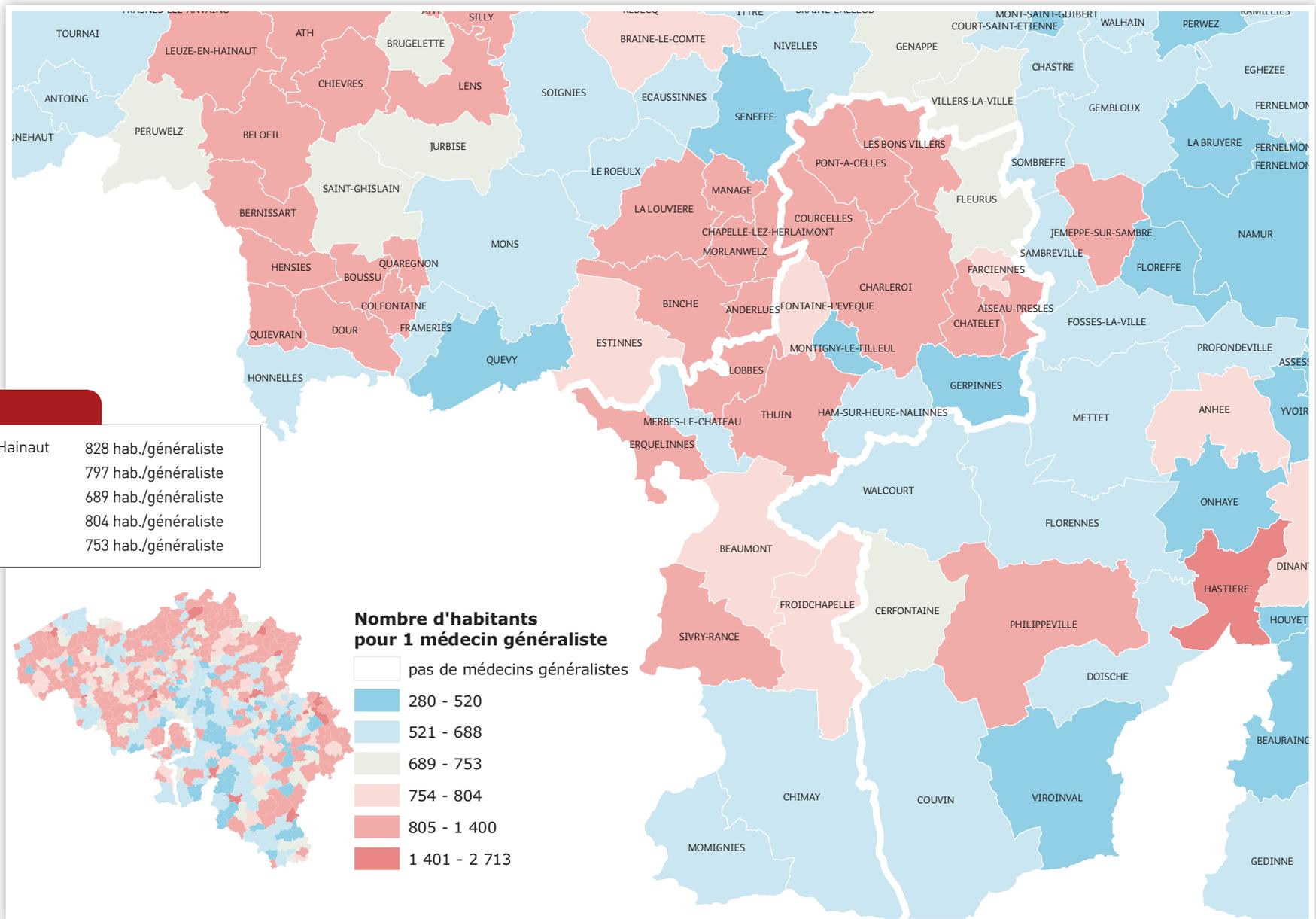
Entité hospitalière	Type d'hôpital	Nombre de lits
Centre hospitalier universitaire de Charleroi	Hôpital général	1 436
Grand hôpital de Charleroi	Hôpital général	1 124
Clinique Notre Dame de Grâce	Hôpital général	196
Centre hospitalier de Jolimont - Site de Lobbes	Hôpital général	142
Centre de Santé des Fagnes	Hôpital général	136
Centre psychothérapeutique de jour	Hôpital psychiatrique	30
Feux follets	Hôpital psychiatrique	20
		3 084

**A retenir**

Le taux de couverture des médecins généralistes est inférieur dans la région de Charleroi et du Sud Hainaut par rapport au Hainaut, à la Wallonie et à la Belgique.



Source : INAMI - 31/12/2011 - SPF Economie - DGSIE - Population - 01/01/2012



Chiffres clés

Charleroi - Sud Hainaut	828 hab./généraliste
Hainaut	797 hab./généraliste
Wallonie	689 hab./généraliste
Flandre	804 hab./généraliste
Belgique	753 hab./généraliste

Nombre d'habitants pour 1 médecin généraliste

(White)	pas de médecins généralistes
(Light Blue)	280 - 520
(Medium Blue)	521 - 688
(Light Green)	689 - 753
(Light Orange)	754 - 804
(Red)	805 - 1 400
(Dark Red)	1 401 - 2 713

Source : INAMI - 31/12/2011 - SPF Economie - DGSIE - Population - 01/01/2012

## Petite enfance

Le territoire de Charleroi et du Sud Hainaut compte 3 221 places d'accueil pour 13 699 enfants âgés de 0 à 2,5 ans. Cela représente un taux de couverture de 23,5 %. Ce taux est plus faible que les moyennes hainuyère (26,2 %), wallonne (30,3 %) et belge (34,6 %).

Au niveau communal, on constate de grandes disparités entre les taux le plus faibles enregistrés à Farciennes (10,3 %) et Merbes-le-Château (12,5 %) et les plus élevés comptabilisés à Montigny-Tilleul (60,9 %) et Lobbes (51 %).

## IGRETEC et la Crèche Les P'tits Bouts de l'Aéropole

Conçue par l'intercommunale IGRETEC, la crèche « Les P'tits Bouts » est située sur le site de l'Aéropole de Charleroi. Il s'agit de la toute première crèche implantée dans un parc d'activités économiques. Ouverte depuis 2007, elle compte 48 places d'accueil.



Cette structure participe à l'offre de services de haute qualité proposés aux entreprises et travailleurs de l'Aéropole et de la région.

## Enjeux de l'accueil de la petite enfance

La Convention internationale relative aux droits de l'enfant du 20 novembre 1989 stipule que les États apportent une aide appropriée aux parents et assurent la mise en place d'institutions veillant au bien-être des enfants<sup>1</sup>.

En plus de son rôle éducatif, d'épanouissement personnel et de prévention, la politique d'accueil de la petite enfance permet de répondre à plusieurs fonctions au sein de notre société.

En effet, la politique d'accueil de la petite enfance constitue un « outil » d'égalité des chances et de cohésion sociale en luttant entre autres contre la pauvreté.

Elle contribue à une meilleure articulation des vies privées et professionnelles des familles en offrant une possibilité aux femmes d'accéder ou de rester sur le marché du travail, ce qui renforce les politiques en faveur de l'égalité hommes/femmes.

L'analyse du CODE<sup>2</sup> (2009) met en évidence la fonction économique non-négligeable de l'accueil de la petite enfance : « plusieurs études soulignent les effets positifs sur le Produit intérieur brut (PIB) de pays ayant investi massivement dans l'accueil de l'enfance, permettant aux parents (aux femmes en particulier) de reprendre le travail et diminuant les besoins en aide sociale plus tardive (et beaucoup

plus coûteuse). Ces études démontrent que les politiques de l'enfance peuvent rapporter jusqu'à 8 fois plus qu'elles ne coûtent ».

A l'heure actuelle et malgré les efforts consentis dans ce domaine, l'offre en matière d'accueil de la petite enfance est encore insuffisante au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En ce qui concerne l'avenir de notre société, les enjeux sont donc de taille dans le domaine de l'accueil de la petite enfance. Les premières années de la vie de l'enfant sont primordiales : « la qualité de son environnement et des interactions avec son entourage au cours des premiers mois de sa vie ont un rôle décisif sur son développement »<sup>3</sup>.

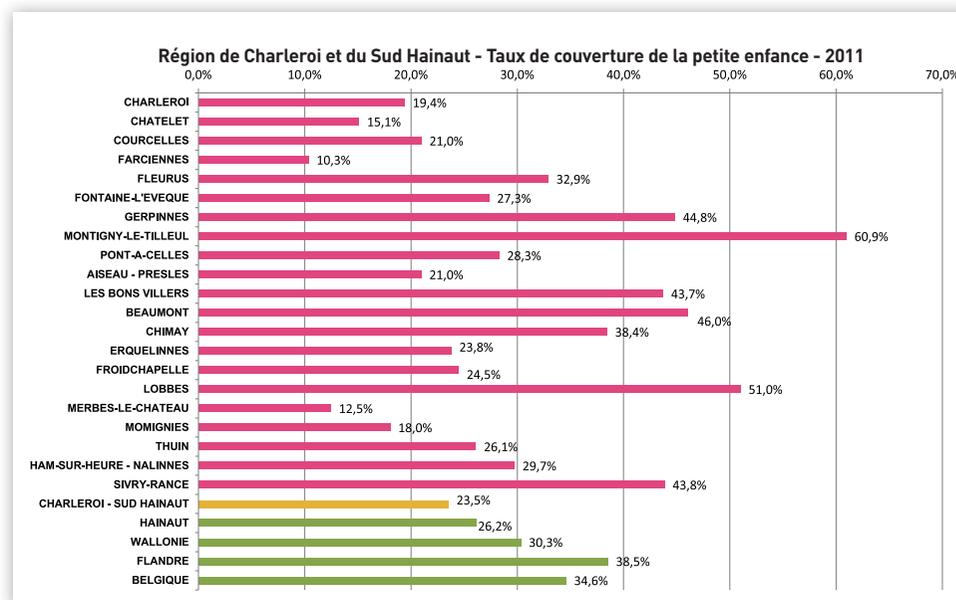
## A retenir

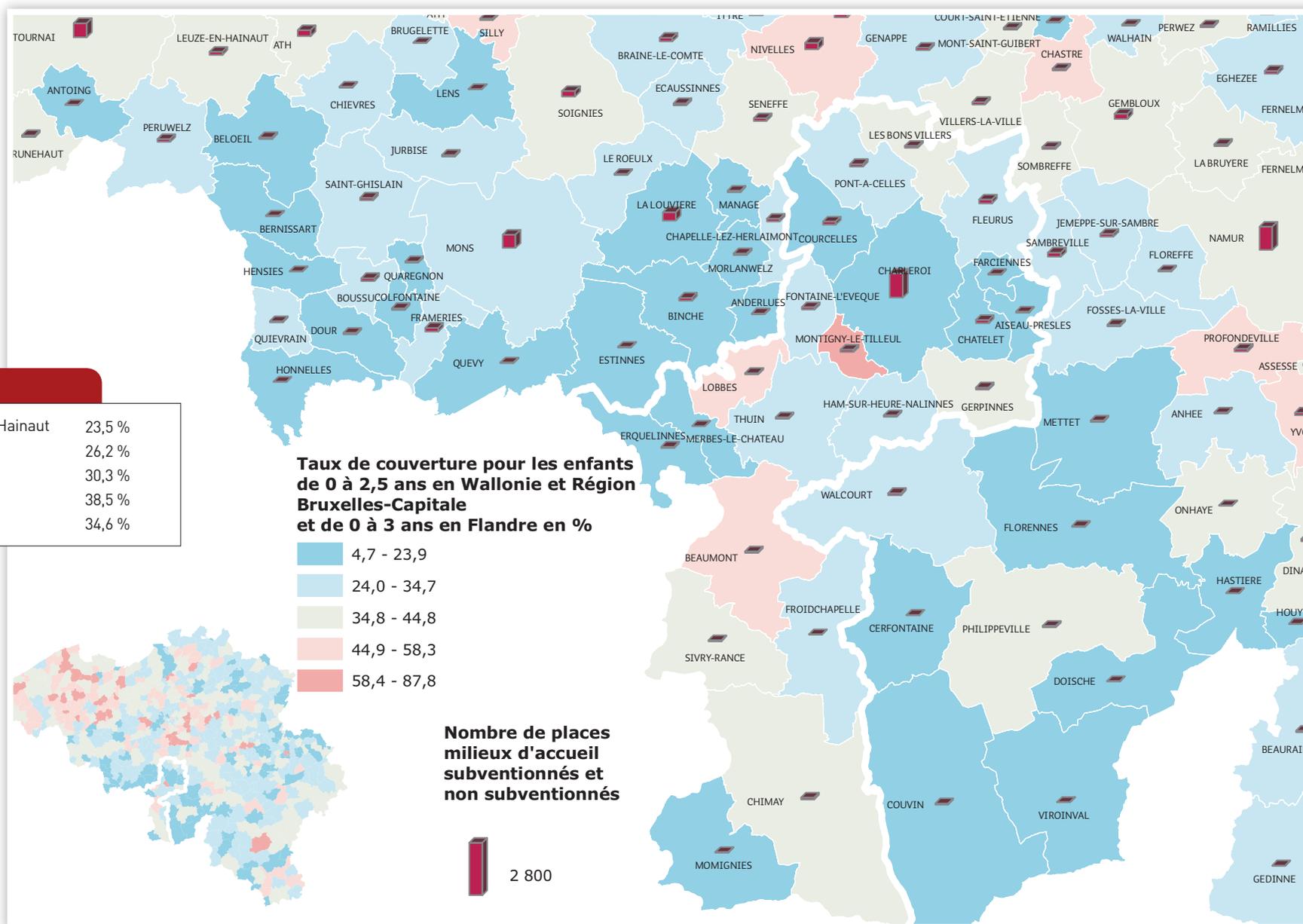
La région de Charleroi et du Sud Hainaut affiche un très faible taux de couverture pour l'accueil de la petite enfance. La disparité en matière d'accueil entre les communes du territoire est très importante (10,3 % pour Farciennes – 60,9 % pour Montigny-le-Tilleul).

<sup>1</sup> Article 18, al.2 de la Convention des droits de l'enfant, 1989. Loi du 25 novembre 1991 portant approbation de la Convention relative aux droits de l'enfant, M.B., 17 janvier 1992.

<sup>2</sup> Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant – Quel accueil pour la petite enfance ?

<sup>3</sup> CODE (2009)





Chiffres clés

Charleroi - Sud Hainaut	23,5 %
Hainaut	26,2 %
Wallonie	30,3 %
Flandre	38,5 %
Belgique	34,6 %

Taux de couverture pour les enfants de 0 à 2,5 ans en Wallonie et Région Bruxelles-Capitale et de 0 à 3 ans en Flandre en %

- 4,7 - 23,9
- 24,0 - 34,7
- 34,8 - 44,8
- 44,9 - 58,3
- 58,4 - 87,8

Nombre de places milieux d'accueil subventionnés et non subventionnés



Source : ONE - 2011 - Kind&Gezin - 2011

## Maisons de repos

Au sein de la région de Charleroi et du Sud Hainaut, on recense 5 659 lits en maisons de repos et de soins. Ce nombre ramené à la population âgée de 75 ans et plus représente un taux de couverture de 14,5 %. Ce taux est de 17,3 % en Hainaut, 15,8 % en Wallonie et 13,7 % en Belgique.

A l'exception de la commune de Merbes-le-Château, l'ensemble du territoire de Charleroi et du Sud Hainaut est couvert par des maisons de repos.

Ici aussi on remarque de grandes différences entre les diverses entités composant le territoire. Farciennes n'affiche qu'un taux de couverture de 2,2 % alors que celui de Les Bons Villers culmine à 28 %.

## Vieillesse de la population

Ce constat pose un sérieux problème de société, en effet si, en 2013, le ratio entre la population âgée de 65 ans et plus par rapport à celle âgée de 0 à 14 ans est estimé à 93,1 % dans l'arrondissement de Charleroi et à 103,5 % dans celui de Thuin, il passe respectivement à 117,3 % et à 138,5 % en 2030 et à 132,6 % et à 157,9 % en 2050.

Le vieillissement de la population est dû à la fois, à l'arrivée massive dans le troisième âge de la génération du babyboom et à l'allongement de l'espérance de vie.

Le vieillissement de la population nécessite de trouver des solutions adaptées en termes de logements (et pas uniquement en maison de repos) : en effet,

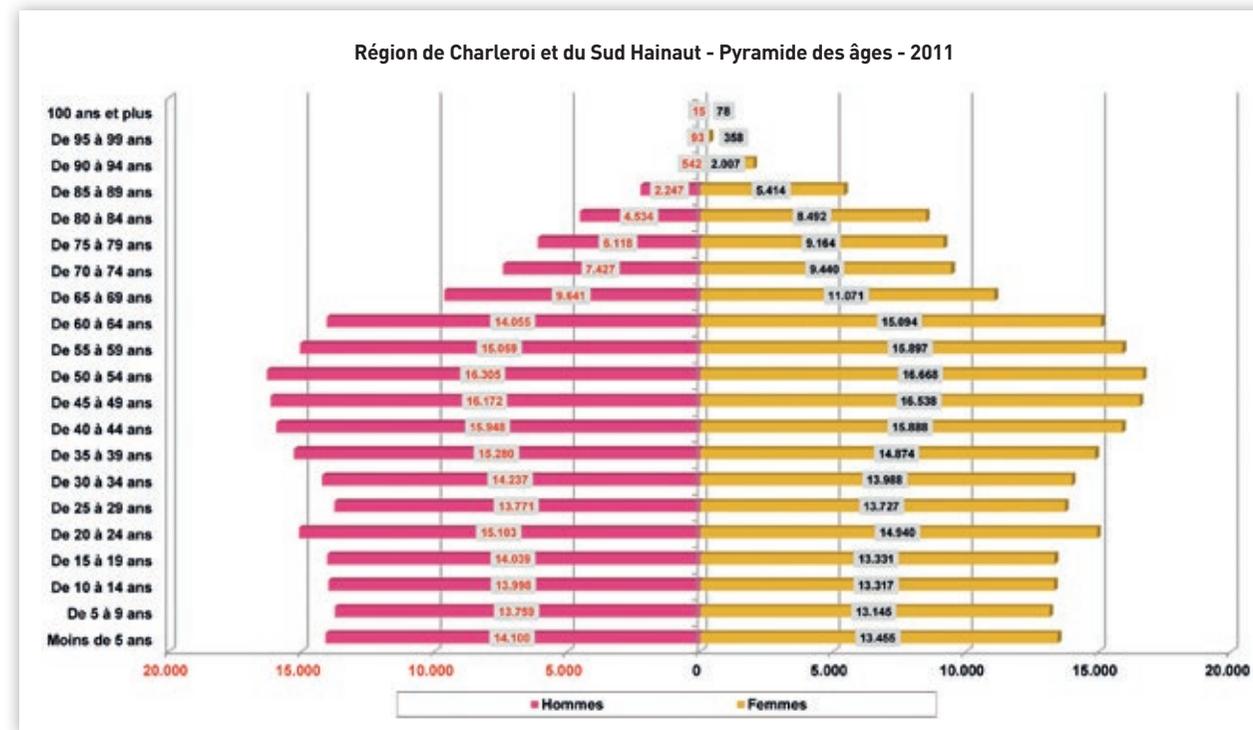
bien souvent le manque de logements adaptés à une population vieillissante engendre la sous-occupation des logements des personnes âgées et la nécessité de développer de nouveaux logements pour les familles avec pour corollaire un parc de logements surdimensionnés par rapport aux réels besoins des ménages. Des solutions en termes de services devront également être développées : loisirs (le fait d'être en meilleure santé, allongement de l'espérance de vie), mobilité et accessibilité aux transports...



## A retenir

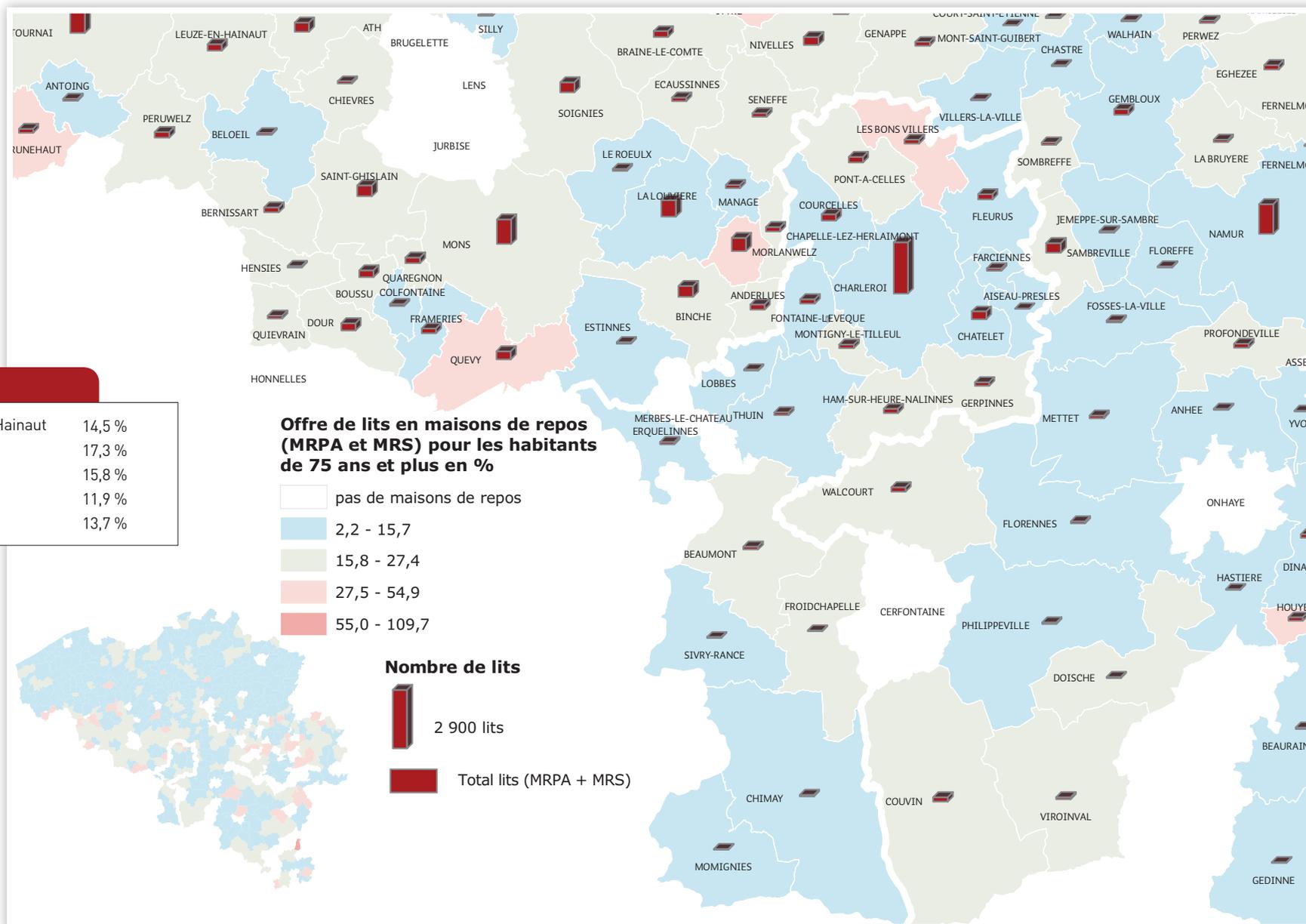
Le taux de couverture en termes d'offre de lits en maisons de repos varie de 2,2 % à 28 % au sein des communes de la région de Charleroi et du Sud Hainaut.

Part de la population de 65 ans et plus : 16,7 %  
Part de la population de 75 ans et plus : 8,6 %



Source : SPF Economie - DGSIE - Population au 01/01/2012

Personnes âgées



Chiffres clés

Charleroi - Sud Hainaut	14,5 %
Hainaut	17,3 %
Wallonie	15,8 %
Flandre	11,9 %
Belgique	13,7 %

Source: INAMI - 2012 - SPF Economie - DGSIE - Population au 01/01/2011



# V. Formation

Un des programmes fondamentaux de la région de Charleroi et du Sud Hainaut vise à la renforcer en tant que région de la connaissance. Ce programme est né de la nécessité de mettre en place une stratégie globale du développement du capital humain pour le territoire. Cela représente un des enjeux essentiels pour la région. Cette stratégie vise à relever 4 défis : établir une orientation tout au long de la vie, offrir une qualification aux jeunes générations, former tout au long de la vie, diffuser largement et soutenir l'esprit d'entreprendre et la créativité.

## 10. Diplômés de l'enseignement supérieur

## Enseignement primaire

10,4 % de la population du territoire de Charleroi et du Sud Hainaut ne dispose que d'un diplôme de l'enseignement primaire, ce taux est de 10,5 % en Hainaut, 9,6 % en Wallonie et 10,3 % en Belgique. Au niveau communal, ce taux monte à 12,7 % à Momignies alors qu'à Montigny-le-Tilleul, il est de 7,4 %.

## Enseignement secondaire

Parmi la population du territoire de Charleroi et du Sud Hainaut, 42,1 % ne dispose que d'un diplôme de l'enseignement secondaire, ce taux est de 41 % en Hainaut, 40,6 % en Wallonie et 39,9 % en Belgique. Au niveau communal, ce taux monte à 46,1 % à Merbes-le-Château alors qu'à Montigny-le-Tilleul il est de 40 %.

## Enseignement supérieur

15,4 % de la population du territoire de Charleroi et du Sud Hainaut dispose d'un diplôme de l'enseignement supérieur, ce taux est de 16,6 % en Hainaut, 19,5 % en Wallonie et 20,3 % en Belgique. Au niveau communal, ce taux monte à 31,2 % à Ham-sur-Heure-Nalines alors qu'à Farciennes, il est de 8 %.

### A retenir

La part de la population de 18 ans et plus disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur est de 15,4 % dans la région de Charleroi et du Sud Hainaut (données 2001). Au sein des communes du territoire, il varie de 8 à 31,2 %, ce qui témoigne d'une forte disparité au sein des communes du territoire.

## Région de Charleroi et du Sud Hainaut - Etablissements de l'enseignement fondamental, secondaire et spécialisé - 2008-2009

Enseignement fondamental ordinaire

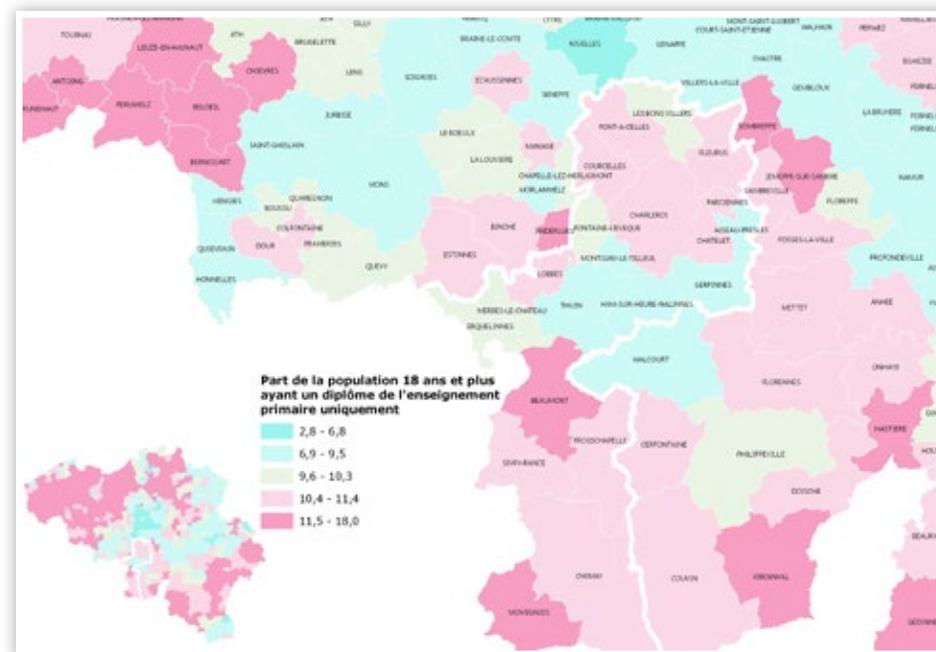
	Total			
	Total	Mat.	Mat.+ Prim.	Prim.
Arr. de Charleroi	168	6	148	14
Arr. de Thuin	69	1	67	1
Hainaut	572	25	518	29
Wallonie	1 546	68	1 400	78

Enseignement secondaire ordinaire

	Total
Charleroi	69
Thuin	19
Hainaut	219
Wallonie	556
Wallonie	1 546

Enseignement spécialisé

	Total					
	Total	Mat.	Mat.+ Prim.	Prim.	Prime	Sec.
Arr. de Charleroi	16	4	2	4	1	5
Arr. de Thuin	12	3	-	3	-	6
Hainaut	71	24	4	11	3	29
Wallonie	169	54	11	39	6	59



Source : SPF Economie - DGSIE - Enquête socio-économique - 2001

## Région de Charleroi et du Sud Hainaut - Etablissements de l'enseignement supérieur - 2011-2012

	Total	Fédération Wallonie-Bruxelles	Libre confessionnel	Libre non confessionnel	Officiel communal	Officiel provincial
Arr. de Charleroi	10	-	6	-	-	4
Arr. de Thuin	1	-	-	-	-	1
Wallonie	96	21	42	-	5	28
Fédération Wallonie-Bruxelles	132	30	57	4	10	31

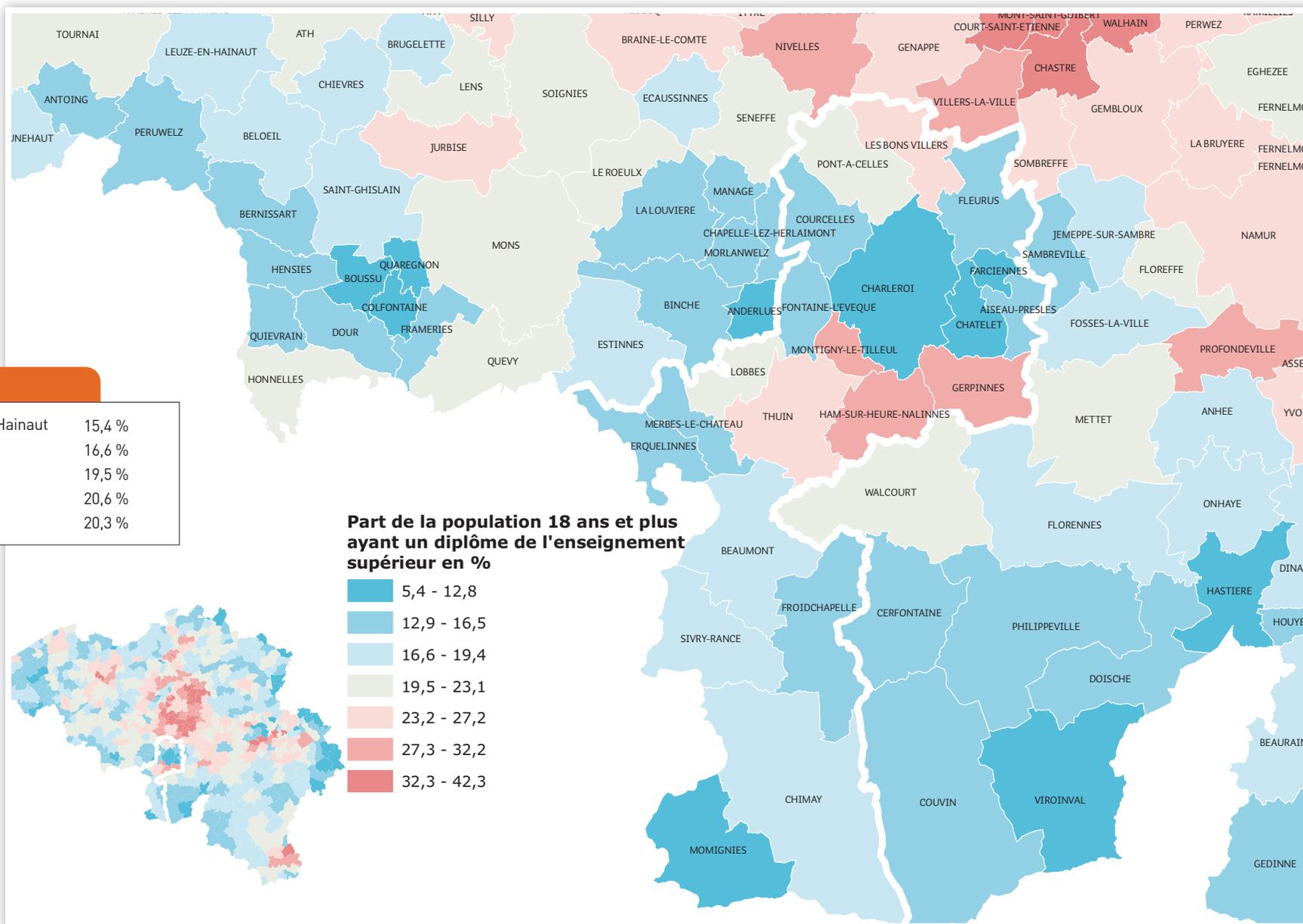
## Région de Charleroi et du Sud Hainaut - Etudiants de l'enseignement supérieur - 2011-2012

	Total	Fédération Wallonie-Bruxelles	Officiel communal	Officiel provincial	Libre confessionnel	Libre non confessionnel
Arr. de Charleroi	5 431	-	-	2 657	2 774	-
Arr. de Thuin	258	-	-	258	-	-
Wallonie	54 755	10 797	2 489	18 972	22 497	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	81 642	15 172	5 040	20 498	38 499	2 433

## Région de Charleroi et du Sud Hainaut - Etudiants universitaires - 2010

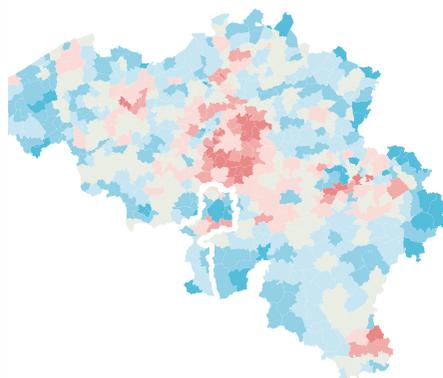
	ULg	UCL	ULB	UMONS	FUNDP	FUSL	FUCaM	TOTAL
Arr. de Charleroi	37	250	139	248	178	7	16	875
Arr. de Thuin	13	92	59	139	63	4	17	387
Hainaut	91	680	501	1 002	382	63	165	2.884
Wallonie	3 254	2 784	1 106	1 102	1 537	200	172	10.155
Région de Bruxelles-Capitale	31	561	1 744	15	26	429	2	2.808
Flandre	29	261	442	10	54	152	1	949
Etranger ou Inconnu	30	88	58	118	21	8	7	330

# Diplômés de l'enseignement supérieur



### Chiffres clés

Charleroi - Sud Hainaut	15,4 %
Hainaut	16,6 %
Wallonie	19,5 %
Flandre	20,6 %
Belgique	20,3 %



Source: SPF Economie - DGSIE - Enquête socio-économique - 2001



# VI. Emploi

L'emploi constitue une des préoccupations principales auxquelles doit faire face la région de Charleroi et du Sud Hainaut.

- 11. Salariés
- 12. Indépendants
- 13. Chômage
- 14. Mobilité

## Salariés

### Emploi au lieu de travail

Le territoire de Charleroi et du Sud Hainaut occupe 135 592 salariés en 2011. Parmi ces salariés, 77,2 % d'entre eux travaillent dans le secteur tertiaire, 22,6 % dans le secondaire et 0,2 % dans le primaire. On retrouve parmi ces salariés 16,6 % de fonctionnaires, 45,2 % d'employés et 38,2 % d'ouvriers.

Le secteur d'activité employant le plus de personnes est celui de l'administration publique (15 042 personnes soit 11,1 %), il est suivi par celui de l'enseignement (14 547 personnes soit 10,7 %) et par le commerce de détail (10 877 soit 8 %).

La majorité des travailleurs sont occupés dans la commune de Charleroi (82 002 ; 60,5 %), viennent ensuite les communes de Fleurus (8 345 ; 6,2 %) et de Châtelet (8 046 ; 5,9 %).

### Emploi au lieu de résidence

En 2011, le territoire de Charleroi et du Sud Hainaut compte 119 280 travailleurs salariés domiciliés dans la région. Ceux-ci travaillent pour 75,9 % dans le secteur tertiaire, 23,8 % travaillent dans le secteur secondaire et 0,3 % dans le primaire. 14,2 % d'entre eux sont des fonctionnaires, 45,2 % des employés et 40,6 % des ouvriers.

Le premier secteur employant le plus de personnes salariées du territoire de Charleroi et du Sud Hainaut est celui de l'enseignement (13 130 ; 11 %), il est suivi par celui du commerce de détail (11 305 ; 9,5 %) et par l'administration publique (8 468 ; 7,1 %).

C'est dans la commune de Charleroi que l'on compte la majorité de travailleurs salariés résidents (47 800 ; 40,1 %), viennent ensuite Châtelet (9 258 ; 7,8 %) et Courcelles (8 612 ; 7,2 %).

### Taux d'emploi

En 2011, le taux d'emploi du territoire de Charleroi et du Sud Hainaut est de 51,6 %. Il est inférieur à celui du Hainaut (54,1 %), de la Wallonie (57,1 %) et de la Belgique (61,6 %). Son évolution depuis 2001 (+1,2 %) est, elle aussi, inférieure à celle du Hainaut (+3,7 %) et de la Belgique (+1,6 %) mais supérieure à celle de la Wallonie (+0,9 %).

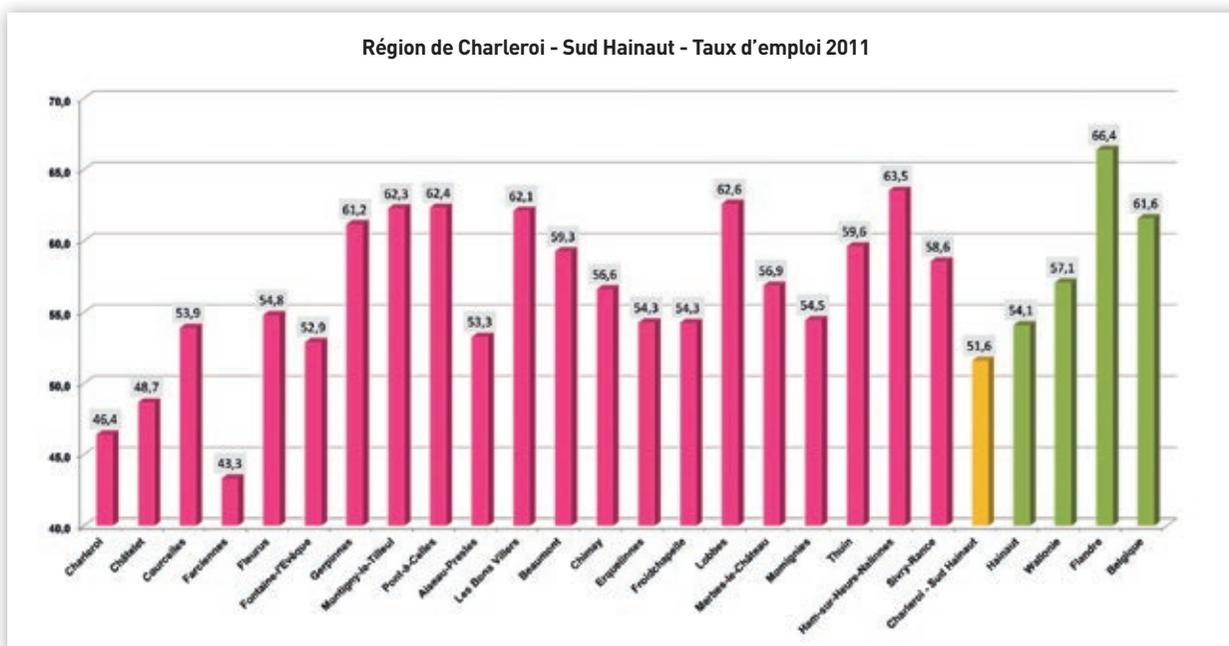
Au niveau communal, c'est à Ham-sur-Heure-Nalinnes que l'on recense le taux d'emploi le plus élevé (63,5 %) et à Farciennes le plus faible (43,3 %).



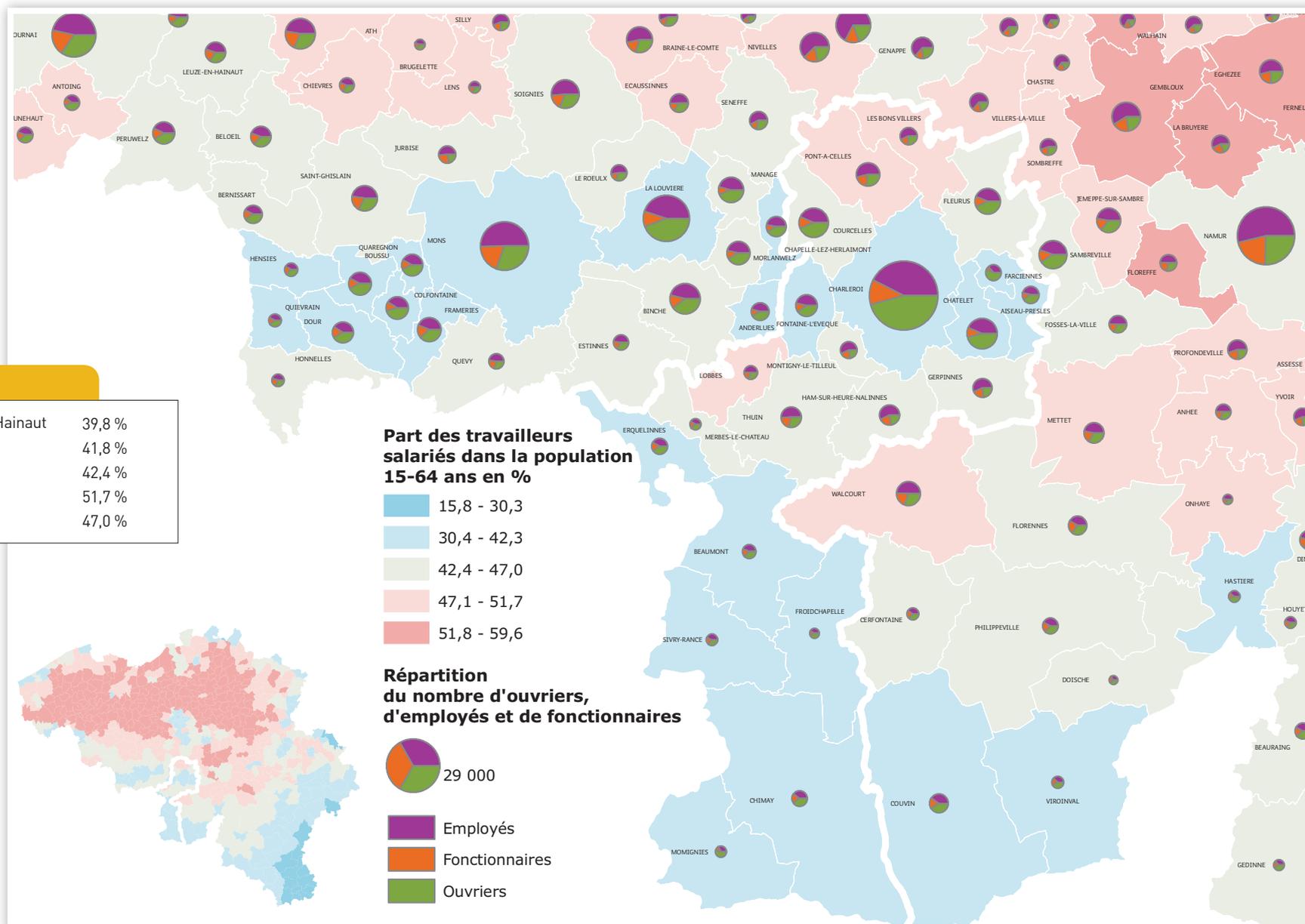
## A retenir

Les salariés habitant dans la région de Charleroi et du Sud Hainaut sont plus nombreux par ordre d'importance dans le secteur de l'enseignement, du commerce de détail et dans l'administration publique.

Le taux d'emploi de la région de Charleroi et du Sud Hainaut est inférieur à celui du Hainaut, de la Wallonie, de la Flandre et de la Belgique et son évolution positive est, elle aussi, inférieure à celles observées à l'échelle de ces régions.



Source : Steunpunt, Algemeen welzijnswerk - Taux d'emploi: emploi ONSS + travailleurs indépendants / population en âge de travailler (de 15 à 64 ans)



Chiffres clés

Charleroi - Sud Hainaut	39,8 %
Hainaut	41,8 %
Wallonie	42,4 %
Flandre	51,7 %
Belgique	47,0 %

Source : ONSS - 31/12/2011

## Indépendants

### Travailleurs indépendants

En 2011, 28 404 travailleurs indépendants sont actifs au sein du territoire de Charleroi et du Sud Hainaut. Cela représente 32,9 % des indépendants hainuyers, 10,5 % des indépendants wallons et 2,9 % des indépendants belges.

Ils exercent leurs activités dans le secteur tertiaire pour 72,1 %, dans le secondaire pour 20,7 % et dans le primaire pour 7,2 %. Au sein du secteur tertiaire, la part des indépendants exerçant une profession libérale est importante (26,5 %).

Plus d'un tiers des travailleurs indépendants résident dans la commune de Charleroi (9 945 ; 35 %), ils résident ensuite à Courcelles (1 765 ; 6,2 %) et à Châtelet (1 621 ; 5,7 %).

### Taux d'activité

En 2011, le taux d'activité de la région de Charleroi et du Sud Hainaut est de 65 %. Ce taux est inférieur à celui du Hainaut (66 %), de la Wallonie (67,7 %) et de la Belgique (69,1 %). Son évolution depuis 2001 (+1,9 %) est elle aussi inférieure à celle du Hainaut (+3,2 %), de la Wallonie (+2 %) et de la Belgique (+3,1 %).

Au niveau communal, c'est à Lobbes que l'on recense le taux d'activité le plus élevé (70,3 %) et à Farciennes le plus faible (59,1 %).

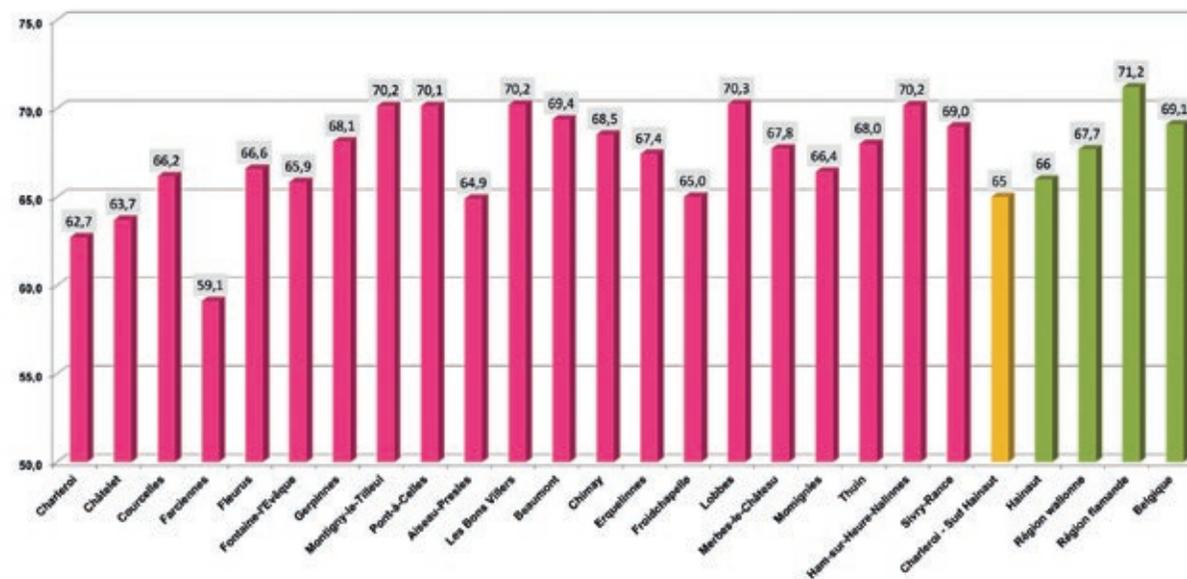


### A retenir

Parmi les 28 404 travailleurs indépendants, 72,1 % exercent leurs activités dans le secteur tertiaire (dont 26,5 % ont une profession libérale), 20,7 % dans le secteur secondaire et 7,2 % dans le secteur primaire.

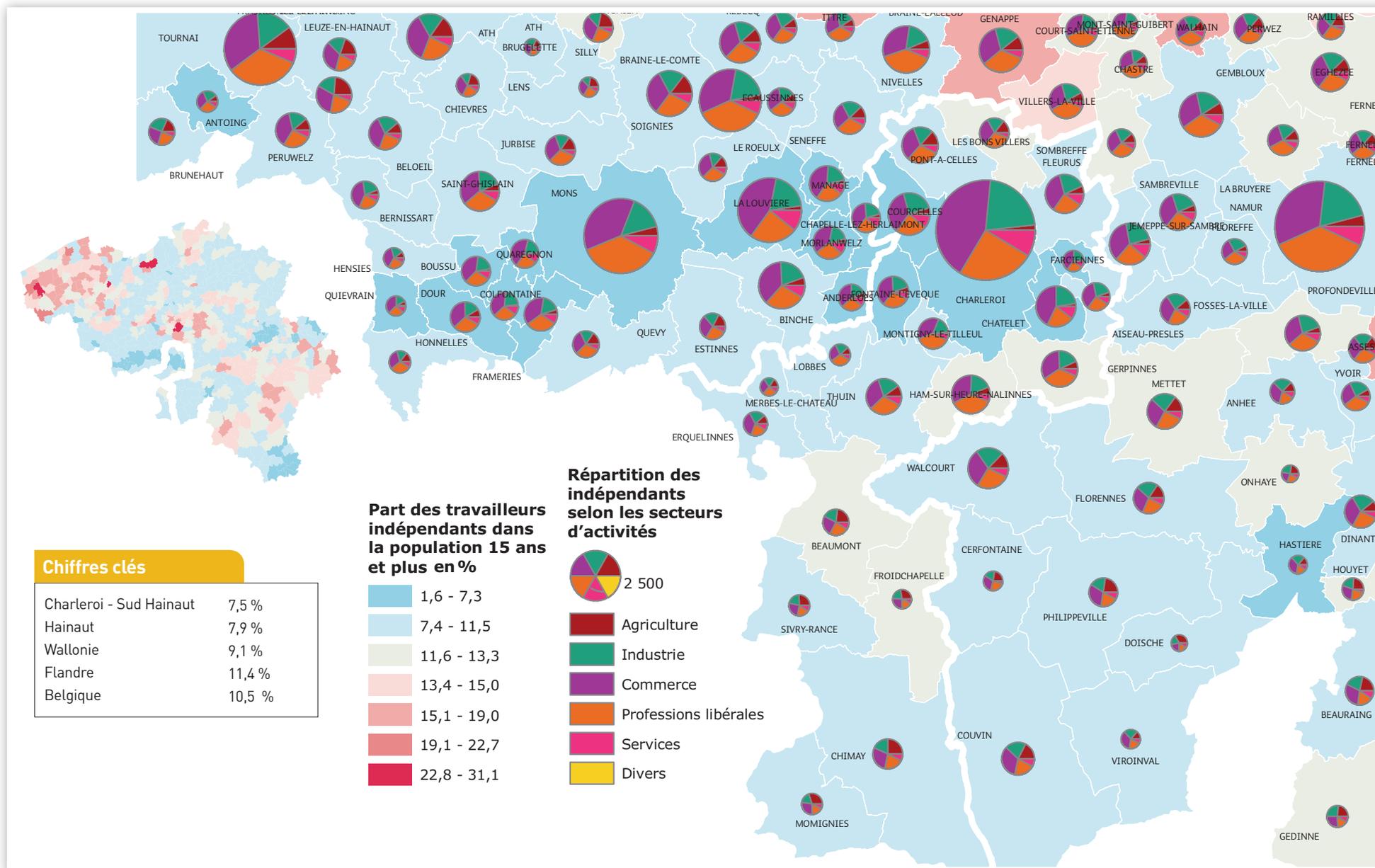
Le taux d'activité de la région de Charleroi et du Sud Hainaut est inférieur à celui du Hainaut, de la Wallonie, de la Flandre et de la Belgique et son évolution positive est, elle aussi, inférieure à celles observées à l'échelle de ces régions.

Région de Charleroi - Sud Hainaut - Taux d'activité 2011



Source : Steunpunt, Algemeen welzijnswerk - Taux d'activité: emploi ONSS + travailleurs indépendants + chômeurs complets indemnisés / population en âge de travailler (de 15 à 64 ans)

Indépendants



Chiffres clés

Charleroi - Sud Hainaut	7,5 %
Hainaut	7,9 %
Wallonie	9,1 %
Flandre	11,4 %
Belgique	10,5 %

Source : INASTI - 31/12/2011

## Chômage

### Taux

En juin 2012, le taux de chômage de Charleroi et du Sud Hainaut est de 19,7 %, plus élevé que celui du Hainaut (18,7 %), de la Wallonie (15,8 %) et que celui du Pays (10,6 %). **Cependant, depuis 2000, ce taux a connu une baisse de 20,7 % alors que celui du Hainaut baissait de 18,8%, celui de la Wallonie de 17,2 % et celui du Pays de 6,9 %.**

### Demandeurs d'emploi inoccupés (D.E.I.)

#### Age

Les demandeurs d'emploi inoccupés âgés de moins de 25 ans représentent 21% du total des D.E.I. du territoire. Cette proportion est semblable à celle du Hainaut (20,9 %) et de la Wallonie (20 %). C'est à Momignies que les DEI de moins de 25 ans sont les plus nombreux (26,9 %) et les communes de Montigny-le-Tilleul et Froidchapelle affichent les pourcentages les plus faibles (19,2 %).

Parmi les D.E.I., les plus de 50 ans eux représentent une part de 22,2 % (ces pourcentages sont de 22,8 % en Hainaut et de 23,9 % en Wallonie). C'est à Ham-sur-Heure-Nalinnes que les DEI âgés sont les plus nombreux (30,1 %) et à Merbes-le-Château les moins nombreux (15,8 %).

#### Etudes

88,9 % des DEI du territoire sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire comme titre plus élevé. Ce pourcentage est de 87,4 % en

Hainaut, 84,2 % en Wallonie et 75 % en Belgique. C'est à Farciennes que ce pourcentage est le plus élevé (90,9 %) et à Ham-sur-Heure-Nalinnes qu'il est le moins élevé (78,6 %).

#### Durée

Les DEI de longue durée (2 ans et +) représentent 40,7 % des DEI de la région. Ce taux est supérieur aux moyennes des autres régions : 39,7 % en Hainaut, 38,5 % en Wallonie et 35,2 % en Belgique. Froidchapelle affiche un taux élevé puisqu'il atteint les 44,1 % tandis que la commune de Merbes-le-Château affiche un taux de 34,2 %.



## A retenir

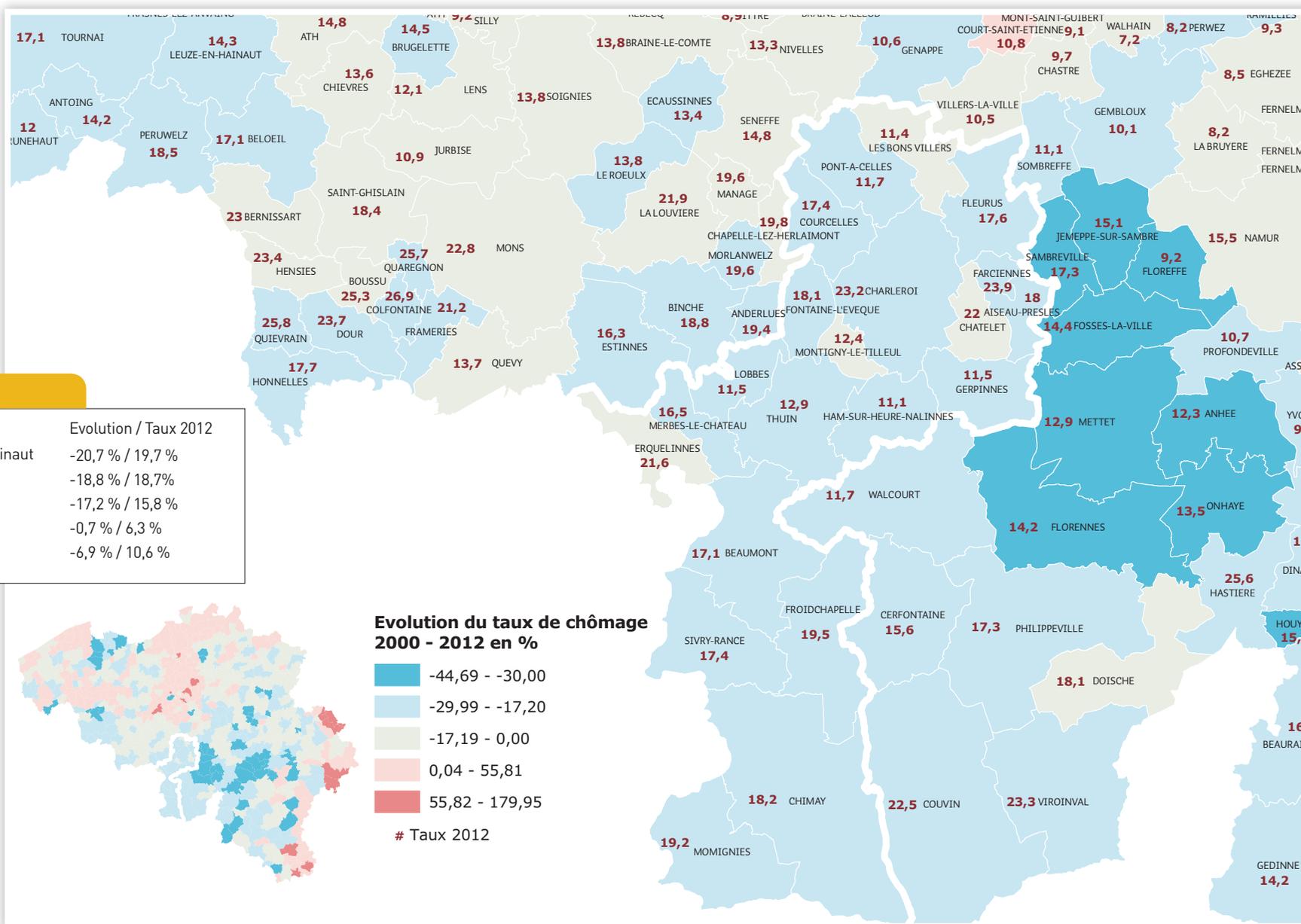
Malgré une évolution à la baisse depuis 2000, le taux de chômage de la région de Charleroi et du Sud Hainaut est de 19,7 %. Ce taux de chômage est supérieur aux moyennes hainuyère, wallonne et belge.

Le chômage touche les jeunes de moins de 25 ans (21 % du total des DEI). Les plus de 50 ans représentent 22,2 % des DEI.

Les DEI de longue durée (2 ans et +) représentent 40,7 % des DEI de la région de Charleroi et du Sud Hainaut

Niveau d'études	DEI 2012	Postes 2012 hors interim	Postes 2012 avec interim	DEI/Postes	DEI/Postes avec interim
0 . Autres	4.066	320	822	12,71	4,95
10 . Primaire	9.948	166	176	59,92	56,52
11 . Secondaire de base	110				
21 . Secondaire 2ème degré général	1.352	246	320	5,49	4,22
22. Secondaire 2ème degré technique	2.121	54	125	39,27	16,97
23. Secondaire 2ème degré professionnel	7.357	119	130	61,82	56,59
31. Secondaire 3ème degré général	1.995	2190	2478	0,91	0,81
32. Secondaire 3ème degré technique	3.769	467	1108	8,07	3,40
33. Secondaire 3ème degré professionnel	5.446	667	1243	8,16	4,38
4 . Apprentissage	1.299	56	60	23,20	21,66
5 . Bac	2.172	1929	2709	1,13	0,80
6 . Master	673	621	740	1,08	0,91
Niveau d'étude non spécifié dans l'offre d'emploi		2563	4814		
Total général	40.307	9398	14725		

Source: FOREM - Service d'analyse du marché de l'emploi et de la formation



Chiffres clés

	Evolution / Taux 2012
Charleroi - Sud Hainaut	-20,7 % / 19,7 %
Hainaut	-18,8 % / 18,7%
Wallonie	-17,2 % / 15,8 %
Flandre	-0,7 % / 6,3 %
Belgique	-6,9 % / 10,6 %

Source : ONEM - 2000 - 2012

Le Steunpunt WSE (Werk en Sociale Economie) fournit des données sur les déplacements domicile-lieu de travail. Ces données ne reposent pas sur une enquête.

## Mobilité des travailleurs résidents

A l'exception de quelques communes, la part des travailleurs (domiciliés au sein de la région de Charleroi et du Sud Hainaut) sortant de leur commune de résidence est très importante.

Charleroi en tant que pôle d'emploi fait partie des communes dont la part de travailleurs résidents sortant de la commune est la plus faible. Ce constat vaut également pour la commune de Chimay et, de manière moins forte, pour la commune de Momignies.

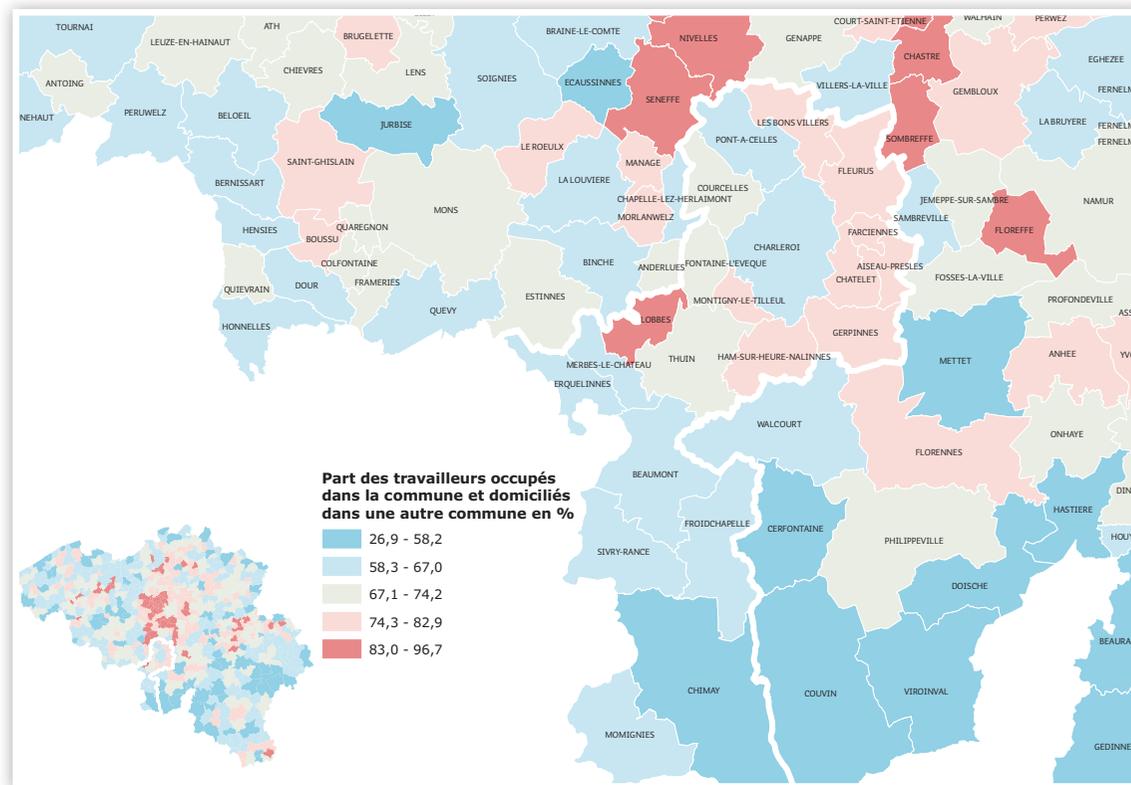
Les communes rurales et périphériques à Charleroi voient leurs travailleurs résidents sortir de la commune de manière importante pour exercer leur emploi.

## Mobilité des travailleurs occupés

Plusieurs communes de la région de Charleroi et du Sud Hainaut attirent plus de travailleurs extérieurs : Lobbes, Les Bons Villers, Fleurus, Farciennes, Montigny-Le-Tilleul et Gerpennes.

La question de la mobilité, qu'elle soit au niveau des déplacements domicile-lieu de travail ou plus globale, doit pouvoir reposer sur des analyses fines des comportements et des besoins des différents usagers et sur les évolutions possibles de ces comportements et besoins. Elle doit également

être mise en relation avec les politiques d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de l'énergie, de l'économie et du social.

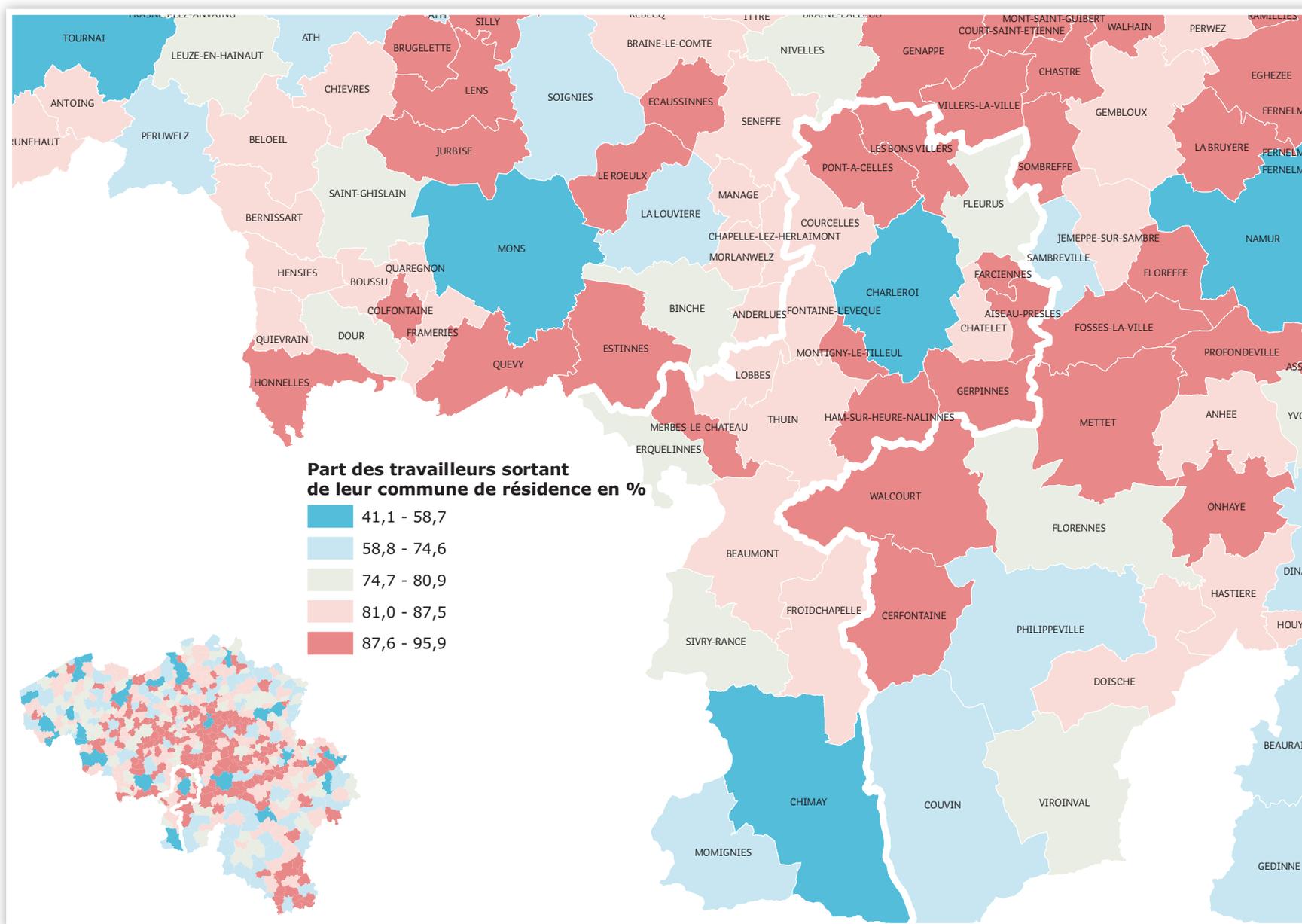


Source : Steunpunt WSE - 2010

## A retenir

69,1 % des travailleurs résidant au sein d'une commune de la région de Charleroi et du Sud Hainaut sortent de leur commune de résidence pour travailler.

68,2 % des travailleurs occupés dans une commune de la région de Charleroi et du Sud Hainaut sont domiciliés dans une autre commune.



Source: Steunpunt WSE - 2010



# VII. Revenus

L'analyse des revenus des ménages de la région de Charleroi et du Sud Hainaut permet de mettre en évidence les disparités qui existent entre communes et, par conséquent, les ségrégations spatiales qui peuvent être engendrées.

## 15. Revenu moyen par déclaration

## Revenu moyen par déclaration

Le revenu moyen par déclaration de la région de Charleroi et du Sud Hainaut est de 23 094 €, il est inférieur à celui du Hainaut (-935 €), à celui de la Wallonie (-2 778 €) et à celui de la Belgique (-4 400 €). Au niveau communal, ce ne sont pas moins de sept communes (Ham-sur-Heure-Nalinnes, Gerpennes, Montigny-le-Tilleul, Les Bons Villers, Pont-à-Celles, Lobbes et Thuin) qui affichent un revenu moyen par déclaration supérieur à celui du pays. Quatre parmi ces sept communes (Ham-sur-Heure-Nalinnes, Gerpennes, Montigny-le-Tilleul, Les Bons Villers) ont un revenu supérieur à celui de la Flandre.

Entre l'entité au revenu le plus élevé et celle qui affiche le revenu le plus faible (Farciennes), la différence atteint 11 397 €. L'analyse du revenu médian indique une situation identique.

## Tranches de revenus

En termes de déclarations, si 7,9 % des ménages du territoire rentrent une déclaration supérieure à 50 000 euros, 17 % renseignent moins de 10 000 euros. Ici aussi c'est à Ham-sur-Heure-Nalinnes que le pourcentage de déclarations supérieures à 50 000 euros est le plus élevé (17,4 %), Farciennes ne totalisant que 4,3 % de ces mêmes déclarations. C'est à Momignies qu'on trouve le plus grand

pourcentage de déclarations inférieures à 10 000 euros (19,3 %).

## Revenu d'Intégration sociale (RIS)

Entre 2007 et 2012, le nombre de bénéficiaires du RIS (14 035 en 2012) a augmenté de plus de 47 % au sein du territoire ; cette augmentation est de 38,3 % en Hainaut, 17 % en Wallonie et 20,1 % en Belgique.

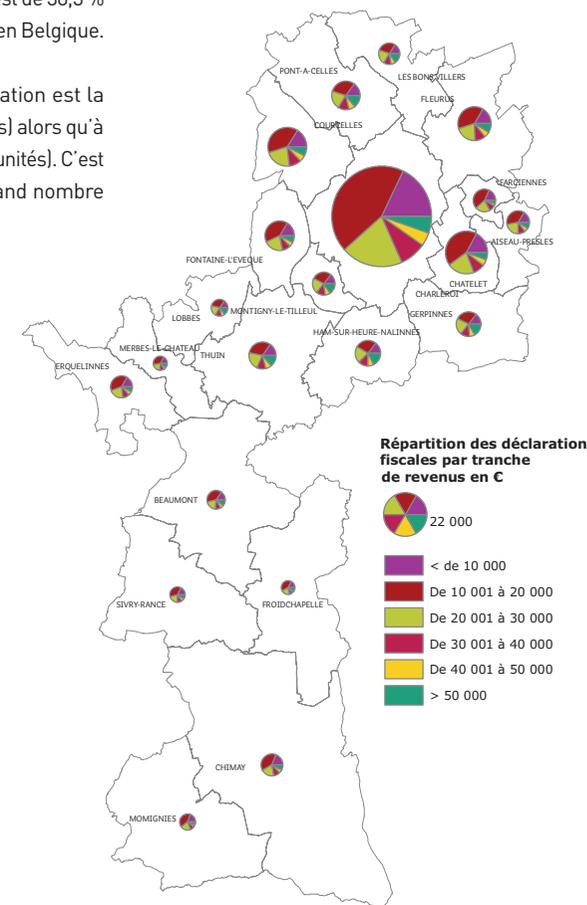
C'est à Froidchapelle que l'augmentation est la plus importante (+105,4 % soit 39 unités) alors qu'à Erquelinnes, elle n'a été que de 1,1 % (2 unités). C'est à Charleroi que l'on trouve le plus grand nombre de bénéficiaires du RIS (8 862).

Nombre de bénéficiaires du Revenu d'Intégration sociale (RIS)														
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Charleroi	5 635	5 469	4 905	5 211	5 165	5 121	5 177	5 395	6 046	6 846	8 253	8 826	9 073	8 862
Châtelet	815	821	711	817	832	874	816	849	919	1 010	1 122	1 195	1 251	1 280
Courcelles	438	447	394	392	411	396	421	426	390	456	536	549	637	690
Farciennes	168	170	161	207	214	199	192	221	228	242	256	320	361	383
Fleurus	352	356	308	308	282	277	291	299	290	321	375	393	379	373
Fontaine-l'Évêque	334	345	302	307	296	294	284	255	263	347	393	397	440	499
Gerpennes	117	96	94	94	82	71	69	62	67	91	88	104	108	107
Montigny-le-Tilleul	82	82	72	83	78	70	76	67	73	69	90	86	89	75
Pont-à-Celles	122	124	99	93	93	103	108	100	94	127	124	151	148	127
Aiseau-Presles	186	175	168	170	189	187	166	168	168	196	224	226	233	273
Les Bons Villers	118	88	96	97	88	88	90	80	73	94	105	106	98	108
Beaumont	108	102	92	93	97	87	90	78	79	94	108	127	137	138
Chimay	197	195	157	164	157	141	162	182	202	249	300	291	298	290
Erquelinnes	215	192	150	150	158	162	159	169	183	187	178	169	189	185
Froidchapelle	54	61	54	47	49	51	38	37	37	37	53	76	72	76
Lobbes	68	67	53	41	42	36	42	43	45	53	59	69	61	64
Merbes-le-Château	53	58	43	37	47	42	47	41	57	61	67	59	65	58
Momignies	33	46	48	49	40	31	36	40	54	56	65	76	74	72
Thuin	243	222	208	191	164	145	150	150	152	165	192	205	211	191
Ham-sur-Heure-Nalinnes	96	95	122	112	100	89	83	80	70	94	110	104	92	107
Sivry-Rance	80	74	57	53	52	47	42	47	47	49	44	49	62	77
<b>Région de Charleroi et du Sud Hainaut</b>	<b>9 514</b>	<b>9 285</b>	<b>8 294</b>	<b>8 716</b>	<b>8 636</b>	<b>8 511</b>	<b>8 539</b>	<b>8 789</b>	<b>9 537</b>	<b>10 844</b>	<b>12 742</b>	<b>13 578</b>	<b>14 078</b>	<b>14 035</b>
Hainaut	25 419	24 596	21 546	22 400	22 197	21 857	21 849	22 729	24 277	26 624	30 352	31 964	33 117	33 574
Wallonie	61 104	59 198	52 606	56 074	56 356	57 035	57 833	60 409	62 311	67 367	73 634	77 133	78 014	79 116
Flandre	48 487	44 339	40 963	44 239	45 472	44 200	44 018	44 440	44 468	47 133	51 651	53 029	49 965	48 489
Royaume	132 175	125 141	113 821	125 975	130 415	132 473	134 779	139 121	142 875	153 313	167 238	173 752	171 386	171 638

Source : <http://www.mi-is.be/be-fr/etudes-publications-et-chiffres/revenu-dintegration-sociale-ris>

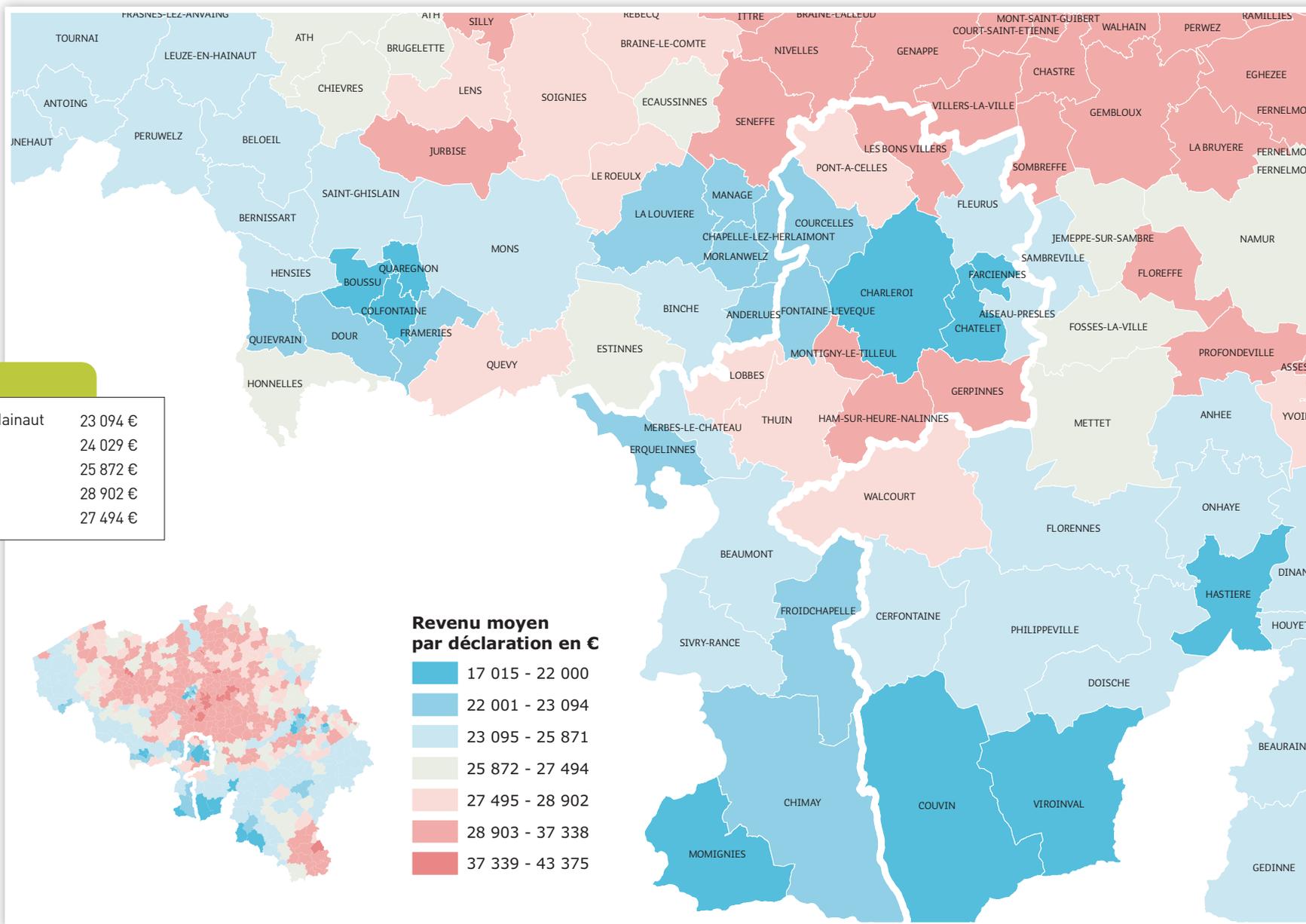
## A retenir

Le revenu moyen par déclaration de la région de Charleroi et du Sud Hainaut est de 23 094 €, il est inférieur aux moyennes provinciale, régionale et nationale.



Source : SPF Economie - DGSIE - Statistique fiscale des revenus - Exerc. 2011 - Rev. 2010

# Revenu moyen par déclaration



### Chiffres clés

Charleroi - Sud Hainaut	23 094 €
Hainaut	24 029 €
Wallonie	25 872 €
Flandre	28 902 €
Belgique	27 494 €

Source : SPF Economie - DGSIE - Statistique fiscale des revenus - Exerc. 2011 - Rev. 2010



# VIII. Dynamique économique

La région de Charleroi et du Sud Hainaut dispose d'atouts pour le développement d'activités économiques et touristiques.

Centres d'excellences, instituts de recherche universitaires, plateformes technologiques dans les domaines de l'aéronautique, du transport, de l'énergie, de la santé, du développement durable, des technologies de l'information et de la communication, du patrimoine culturel et naturel, du développement touristique... autant d'éléments contribuant à la dynamique économique de la région.

16. Economie locale

17. Agriculture

## Economie locale

La région de Charleroi et du Sud Hainaut compte 9 378 établissements assujettis à l'ONSS (34,9 % des établissements du Hainaut, 11,6 % de la Wallonie et 3,4 % du Pays). Parmi ces entreprises, 78,6 % appartiennent au secteur tertiaire, 20,1 % au secteur secondaire et 1,3 % au secteur primaire. Dans le secteur secondaire, c'est la construction qui compte le plus d'établissements (63,6 %) suivie par la fabrication de produits métalliques (8,4 %). Dans le tertiaire, c'est le commerce de détail qui arrive en tête avec 23,1 % des établissements suivi par la restauration (9,5 %).

Ces 9 378 établissements occupent 135 592 travailleurs. Si l'on prend en compte les TPE et PME (- de 50 personnes), on constate que 97,9 % des établissements occupent 54,4 % des travailleurs ; si l'on tient en compte la définition européenne de PME (- de 200 personnes), ces pourcentages sont respectivement de 99,7 % pour les établissements et de 78,2 % des travailleurs. Les seuls 8 établissements de plus de 1 000 personnes occupent eux 10,7 % des travailleurs.

**Le taux de création d'entreprises dans le territoire en 2012 est de 11 % alors que le taux de cessation lui est de 9,2%. Le taux de création est plus élevé que celui du Hainaut (10,2 %), de la Wallonie (9,9 %), de la Flandre (8,6 %) et de la Belgique (9,3 %). Le taux de cessation est malheureusement lui aussi le plus élevé des zones géographiques étudiées.**

En effectuant le calcul : « taux de création – taux de cessation », on en arrive à un chiffre de 1,8 pour le

territoire de Charleroi et du Sud Hainaut, 1,5 pour le Hainaut, 1,8 pour la Wallonie, 1,9 pour la Flandre et 2 pour la Belgique.

Le Produit intérieur brut (PIB) de Charleroi et du Sud Hainaut est de 13 059,9 millions d'euros en 2011, cela représente 44,5 % du PIB du Hainaut, 14,8 % de la Wallonie et 3,5 % du pays. **Entre 2010 et 2011, c'est dans le territoire de Charleroi et du Sud Hainaut que le PIB a le plus évolué + 5,5 % (Hainaut : +5 % ; Wallonie +4,3 % et Belgique +3,9 %).**

La région de Charleroi et du Sud Hainaut compte actuellement 20 parcs d'activités économiques. A court terme, ce portefeuille foncier sera complété par la mise à disposition d'un nouveau parc, l'Ecopole, le pôle régional du développement durable, ainsi que de microzones représentant 150 hectares de nouveaux terrains pour les entreprises.

En outre, à moyen terme (2019), la région de Charleroi et du Sud Hainaut disposera, au total, de 500 hectares de nouveaux espaces permettant d'accueillir des entreprises et ce, grâce aux projets suivants :

- L'extension du parc logistique de Courcelles ;
- L'extension du Parc d'Activités économiques de Fleurus-Farciennes ;
- Le site des AMS (Marchienne-au-Pont) ;
- L'extension du Parc d'Activités économiques de Chimay-Baileux ;
- L'extension du Parc d'Activités économiques de Momignies ;

- L'extension du Parc d'Activités économiques de Thuin-Lobbès.



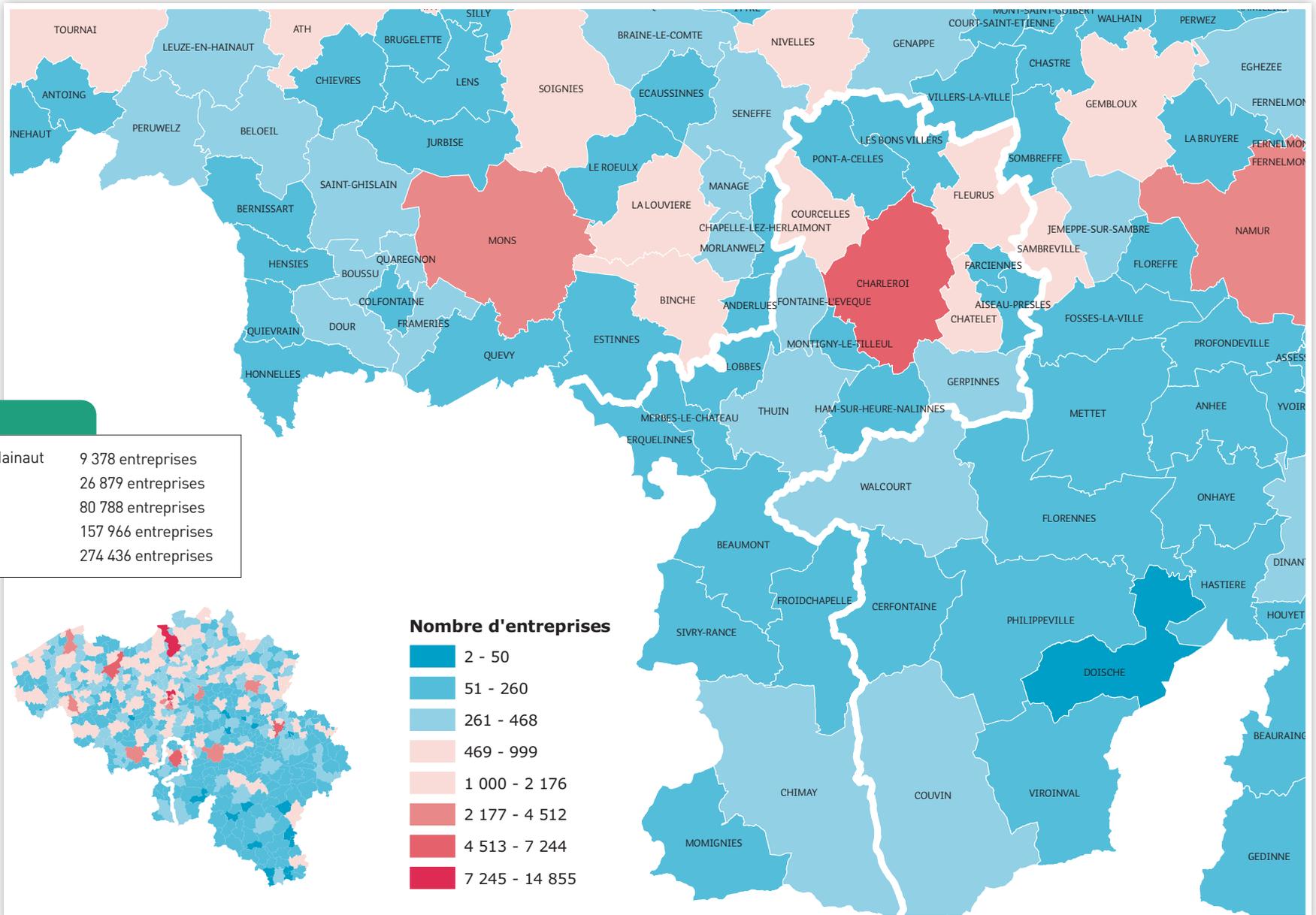
## A retenir

**Economie locale**  
9 378 entreprises occupant 135 592 travailleurs



Charleroi	Emplois	Entreprises	Superficie utile	Taux d'occupation
Aéropole	4073	181	95	93%
Charleroi-Gosselies 1	4835	11	99	100%
Charleroi-Gosselies 2	2054	13	42	100%
Charleroi-Jumet	1868	69	69	100%
Courcelles	1938	60	97	100%
Fleurus-Farciennes	1855	89	141	100%
Fleurus-Heppignies	1400	38	74	99%
Fleurus-Martinrou	1622	72	52	100%
Frasnes-Lez-Gosselies	168	22	10	100%
Roton	66	10	4	100%
Montignies-sur-Sambre	389	36	30	100%
Charleroi-Airport I	-	-	24	-
Charleroi-Airport II	-	-	36	-
<b>Total</b>	<b>20.268</b>	<b>601</b>	<b>773</b>	
Sud Hainaut	Emplois	Entreprises	Superficie utile	Taux d'occupation
Baileux	299	27	43	100%
Beaumont	37	3	4	100%
Chimay	105	3	7	100%
Momignies	652	7	18	100%
Solre-sur-Sambre	38	10	20	70%
Donstiennes	116	8	20	92%
Thuin-Lobbès	486	11	34	100%
<b>Total</b>	<b>1.733</b>	<b>69</b>	<b>146</b>	

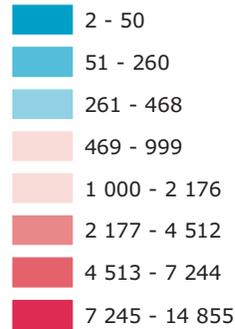
Source : IGRETEC - 2014



Chiffres clés

Charleroi - Sud Hainaut	9 378 entreprises
Hainaut	26 879 entreprises
Wallonie	80 788 entreprises
Flandre	157 966 entreprises
Belgique	274 436 entreprises

Nombre d'entreprises



Source: ONSS - 31/12/2011

## Plateforme multimodale

La région est également dotée d'une plateforme multimodale à Charleroi-Châtelet (MCC). L'objectif majeur de cette infrastructure est de maximaliser le report modal de la route vers la voie d'eau et le chemin de fer.

La plateforme jouit d'une accessibilité trimodale (eau-rail-route) :

- le transport ferré connecte le site à Anvers, l'Italie, l'Espagne, la France et l'Allemagne ;
- la voie d'eau permet d'atteindre Anvers, Zeebrugge et Dunkerque ;
- l'accès routier via le grand ring (R3) relie la plateforme au réseau routier européen via l'autoroute E42.

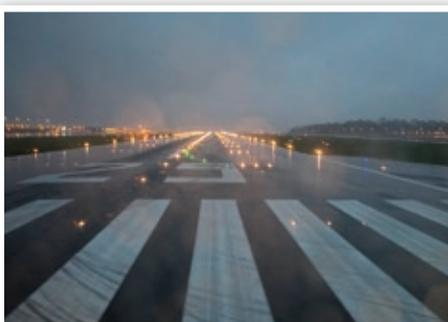
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de conteneurs	3 503	9 139	13 572	18 372	17 084	19 500	20 543	19 315	22 914



## Brussels South Charleroi Airport (BSCA)

	Nombre de passagers	Nombre total de mouvements
2005	1.873.651	61.212
2006	2.166.915	66.480
2007	2.458.980	70.725
2008	2.957.026	79.487
2009	3.937.187	81.726
2010	5.195.372	80.009
2011	5.901.007	85.597
2012	6.516.427	84.313

La région de Charleroi et du Sud Hainaut dispose d'un hub aérien de renom : BSCA est le deuxième aéroport belge avec plus de 6 millions de passagers par an et plus de 100 destinations.



## Tourisme

### Région de Charleroi et du Sud Hainaut - Offre des hébergements par zone de Maison du Tourisme - 2010

Nombre d'hébergements	Camping	Hôtellerie	Tourisme de terroir
Botte du Hainaut		6	3
Pays de Charleroi		1	8
Val de Sambre et Thudinie		1	3

Capacité d'accueil	Camping	Hôtellerie	Tourisme de terroir
Botte du Hainaut	324	40	579
Pays de Charleroi	105	867	127
Val de Sambre et Thudinie	60	87	245

La capacité d'accueil au sein de la région de Charleroi et du Sud Hainaut représente 37,7 % de la capacité totale du Hainaut.

### Région de Charleroi et du Sud Hainaut - Arrivées et nuitées - 2010

Nombre d'hébergements	Arrivées	Nuitées
Botte du Hainaut	39.162	174.688
Pays de Charleroi	196.244	288.907
Val de Sambre et Thudinie	4.135	9.821

«Le Pays de Charleroi représente la plus grande part de marché des arrivées en Hainaut (essentiellement grâce à l'arrivée de nouveaux hôtels autour de BSCA). Alors qu'elle augmentait de manière constante son nombre d'arrivées, la Botte du Hainaut a enregistré une baisse de 9 % en 2010, sans doute à cause des moins bons résultats dans le secteur des Villages

de vacances. Avec près de 290 000 nuitées, en augmentation constante d'ailleurs, le Pays de Charleroi possède la plus grande fréquentation en hébergements touristiques. La part du Tourisme d'affaires y est plus élevée que dans les autres Maisons du Tourisme du Hainaut (48,8 %). (OTw - 2010)

### Région de Charleroi et du Sud Hainaut - Fréquentation annuelle des Maisons du Tourisme - 2010

Nombre d'hébergements	Fréq. 2010	Fréq. 2007*	Fréq. 2008*	Fréq. 2009*
Botte du Hainaut	15.297	+111,1 %	+35,8 %	-5,7 %
Pays de Charleroi	21.565	+13,6 %	-5,2 %	+2,7 %
Val de Sambre et Thudinie	9.118	-43,7 %	-61,9 %	-8,8 %

\* Evolution de ces années par rapport à 2010

**La Botte du Hainaut**

(Beaumont, Chimay, Froidchapelle, Momignies, Sivry-Rance)

Au sud de la Province verte s'étend un vaste espace encore protégé et modelé par l'histoire qui a laissé bien des traces : la Botte du Hainaut. Avec ses nombreux étangs et rivières, elle regorge de vallées pittoresques qui invitent à la promenade et à la détente. Tandis que le passé tumultueux des villes de Beaumont et Chimay suscite l'intérêt des touristes, les plus sportifs trouveront leur bonheur aux Lacs de l'Eau d'Heure ou au rythme des randonnées.

Dans cet environnement préservé dont l'aspect encore un peu sauvage prête à la rêverie, la Botte du Hainaut propose des week-ends et séjours de détente dans des hébergements typiques : gîtes ruraux ou à la ferme, chambres d'hôtes, hôtels de charme ou encore gîtes de prestige. Certains hébergements à thème proposent à leurs visiteurs des activités « nature », « à la ferme » et « produits de terroir » ou encore « plaisir de la pêche ».

Qu'il s'agisse d'invasions gallo-romaines, espagnoles ou de souvenirs du passage de certains « Grands » de France, la région regorge d'empreintes du passé.

Les anciens métiers ont également participé à l'évolution du paysage de la Botte : la sidérurgie dans le sud avec l'activité des forges, les anciennes brasseries et tanneries en bordure de rivière, l'activité agricole encore bien présente ou encore le travail dans les carrières de marbre.

La région offre un réseau de promenades balisées assez surprenant. (Source : MT de la Botte du Hainaut)

**Le Pays de Charleroi**

(Aiseau-Presles, Charleroi, Châtelet, Courcelles, Fariennes, Fleurus, Fontaine-L'Evêque, Gerpinnes, Les Bons Villers, Pont-à-Celles)

Sa situation géographique est idéale, à 50 km de Bruxelles. Son aéroport, ses voies navigables, ses réseaux routier et ferroviaire, avec la présence de Thalys, relie Charleroi aux grandes villes d'Europe.

La Ville de Charleroi s'inscrit dans une dynamique de tourisme urbain en valorisant la culture, en aménageant des lieux de convivialité et en soutenant le tourisme d'affaires.

La valeur sûre du tourisme à Charleroi, ce sont ses grands musées. Le Musée de la Photographie reste le plus grand musée de la photographie en Europe depuis l'inauguration de sa nouvelle aile. Le Musée des Beaux-Arts possède des œuvres d'art dignes d'intérêt. Quelques grands noms : François-Joseph Navez, Pierre Paulus, Constantin Meunier, Magritte, Delvaux...

Le Bois du Cazier, lieu de tragédie minière, propose aujourd'hui une offre muséale complète consacrée aux fleurons de l'industrie : le charbon, l'acier et le verre. Le musée du Verre présente une collection d'œuvres allant de l'Antiquité à la création contemporaine. L'espace du 8 août 1956 évoque les moments tragiques autour de cette date symbolique. L'ensemble architectural du site est remarquable. Couronné par deux châssis à molettes, il est ceinturé de trois terrils réaménagés en sentiers de promenade.

Depuis 2012, le Bois du Cazier est inscrit sur la pres-

tigieuse liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, au même titre que trois autres sites miniers wallons.

Tout à fait exceptionnel : Charleroi compte deux autres inscriptions au patrimoine mondial par l'UNESCO. Le beffroi de l'hôtel de ville, remarquable chef-d'œuvre d'Art déco, est repris sur la liste réunissant les 59 beffrois belges et français. Un projet de la valorisation du beffroi attend sa réalisation dans les prochaines années.

La troisième reconnaissance de l'UNESCO a été attribuée en décembre 2012 aux quinze Marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse, un folklore unique et spectaculaire de cette région qui est pérennisé à Charleroi par le Tour de la Madeleine.

(Source : MT du Pays de Charleroi)

**Le Val de Sambre et la Thudinie**

(Anderlues, Binche, Erquelinnes, Ham-Sur-Heure-Nalennes, Lobbes, Merbes-le-Château, Montigny-le-Tilleul, Thuin)

Les impressionnantes ruines cisterciennes de l'Abbaye d'Aulne figurent au Patrimoine majeur de Wallonie et abritent depuis peu la brasserie du Val de Sambre.

Ce pays se révèle propice aux promenades champêtres le long de la Vallée de la Sambre, particulièrement verdoyante et vallonnée.

Au détour des méandres de la Sambre se déploient de paisibles localités.

Thuin, petite citée médiévale aux jardins suspendus, se distingue par son beffroi, ses rues pavées et ses

jolies maisons anciennes.

A une enjambée de Thuin, au cœur de Ragnies, un des plus beaux villages de Wallonie, se distillent des alcools de fruits parmi lesquels la fameuse « Eau de Villée ».

A quelques kilomètres de là, Lobbes présente la collégiale de Saint Usmer, seul édifice carolingien en Belgique.

D'autres particularités comme le Château d'Ham-sur-Heure, les sites miniers d'Anderlues et de Fontaine-l'Evêque sont autant de richesses méconnues.

Le folklore, avec les Marches de l'entre-Sambre-et-Meuse et le Carnaval de Binche, fait également la renommée de cette région.

Pour découvrir la région, il est également possible d'emprunter le tram qui longe la Biesmelle ou encore, de monter à bord d'un petit bateau pour apprécier les paysages bucoliques.

Avec la Distillerie de Biercée, les brasseries « La Binchoise », de l'Abbaye d'Aulne et d'Erquelinnes, les saveurs sont à l'honneur.

(Source : OPT et MT Val de Sambre et Thudinie)



MT Val de Sambre et Thudinie

## Agriculture

En plus de sa fonction de production alimentaire, l'agriculture est sollicitée par l'ensemble de la société pour jouer différents rôles : mise en valeur du patrimoine naturel, entretien des paysages, protection de la biodiversité, participation au développement touristique et économique, constitution de réserves foncières, mise en valeur de produits du terroir, contribution au dynamisme du tissu social en milieu rural... L'ensemble de ces rôles ne doit pas compromettre sa vocation première à savoir, sa vocation nourricière.

L'agriculture est un domaine qui a fortement évolué depuis une cinquantaine d'années. Le nombre d'exploitations situées sur le territoire a fortement diminué.

En plus des évolutions techniques, technologiques et scientifiques permettant d'augmenter les surfaces à cultiver, d'améliorer les rendements des cultures et d'agrandir les cheptels, l'agriculture a subi les pressions des lois du marché (national et international), de l'industrie agro-alimentaire, du secteur de la chimie. Elle a dû s'adapter. On trouve de moins en moins d'exploitations et ces dernières sont de plus en plus grandes.

Le territoire de Charleroi et du Sud Hainaut comptait en 1980, 2 617 exploitations agricoles. En 2010, on en dénombrait plus que 1 074, ce qui représente une diminution de 59 % en 30 ans. La superficie agricole est passée de 62 387 hectares en 1980 à 58 947 hectares en 2010 (-5,5 %).

La superficie moyenne d'une exploitation est passée de 23,8 hectares en 1980 à 54,9 hectares en 2010

(+130,2 %).

En 2011, les exploitations agricoles du territoire occupent 1 647 personnes. Parmi celles-ci, la main-d'œuvre familiale représente 85,9 % (1 414).

En termes de cultures, les céréales représentent en 2011, 30,2 % et les fourrages 10,6 %. La superficie toujours couverte d'herbe représente à elle seule 42,5 % de la superficie agricole.

89 538 bovins sont élevés sur le territoire de Charleroi et du Sud Hainaut, on dénombre aussi 20 515 porcs, 2 040 ovins et 762 881 volailles.

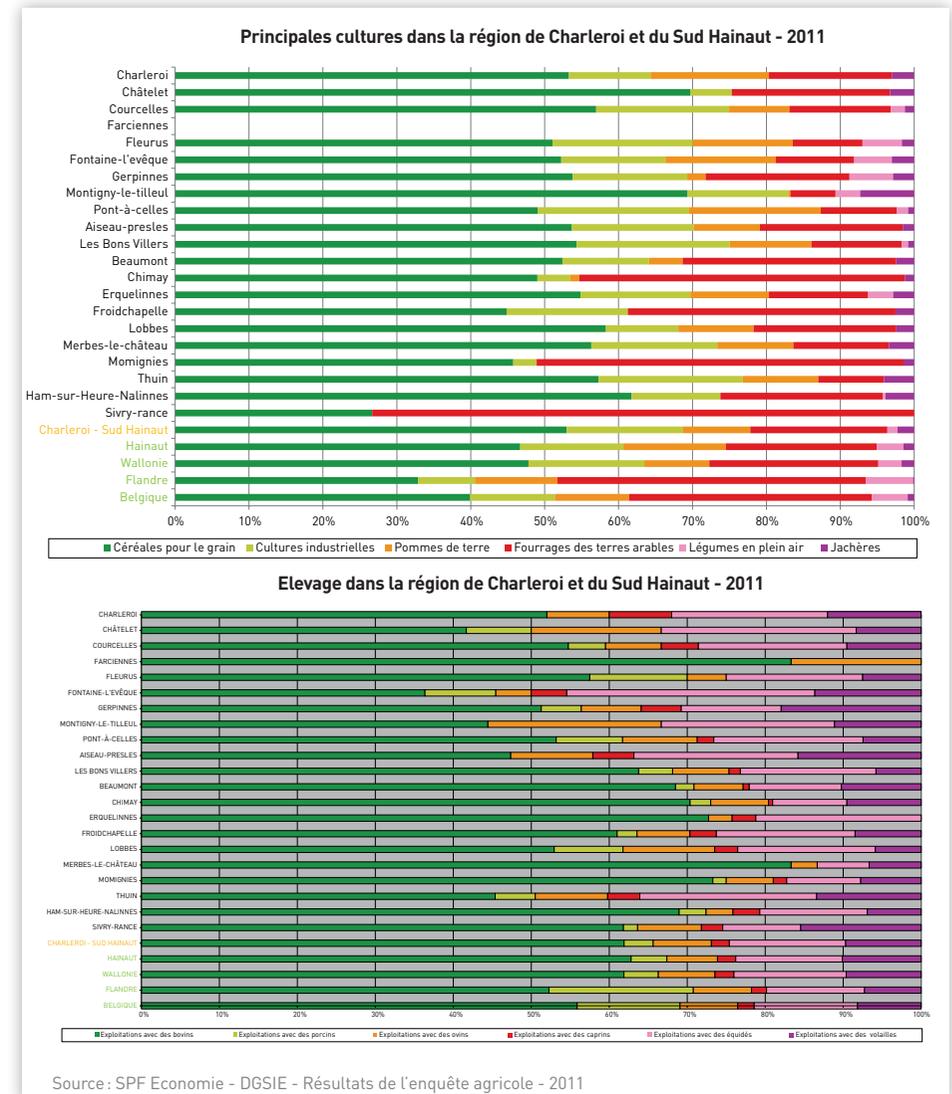
## Enjeux

On constate depuis une vingtaine d'années que le modèle agricole actuel a atteint ses limites. La crise qui le touche participe également à la déstructuration de l'ensemble du milieu rural. De plus en plus d'exploitations agricoles sont en difficultés financières (endettement, baisse des revenus). Etant donné la diminution continue du nombre d'exploitations, la main-d'œuvre agricole s'amenuise et vieillit, la succession des exploitations est de moins en moins assurée.

A cela, s'ajoutent les différentes pressions exercées par la fonction résidentielle (bâti et services liés comme les loisirs, les espaces ouverts, les infrastructures de communication...). « Entre 2000 et 2010, la superficie consacrée à la résidence et ses fonctions connexes (...) est en constante augmentation au détriment principalement des surfaces agricoles (plus de 15 000 hectares entre 2000 et 2010 soit une croissance annuelle de 1 500 hectares) » (CPDT, 2011).

La croissance démographique, les changements climatiques et la crise énergétique impacteront l'agriculture et constitueront des enjeux en termes

de besoins alimentaires et non alimentaires. Des arbitrages devront être faits.



Agriculture

A retenir

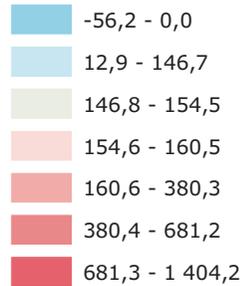
Agriculture

La région de Charleroi et du Sud Hainaut compte 1 074 exploitations agricoles avec une superficie moyenne de 54,9 ha.

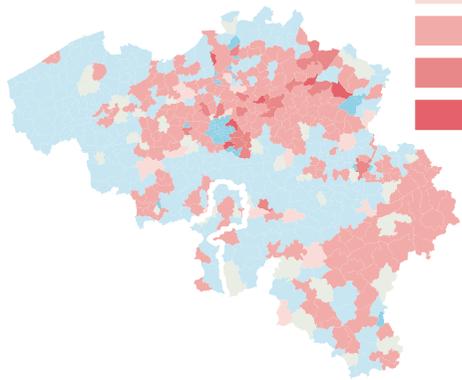
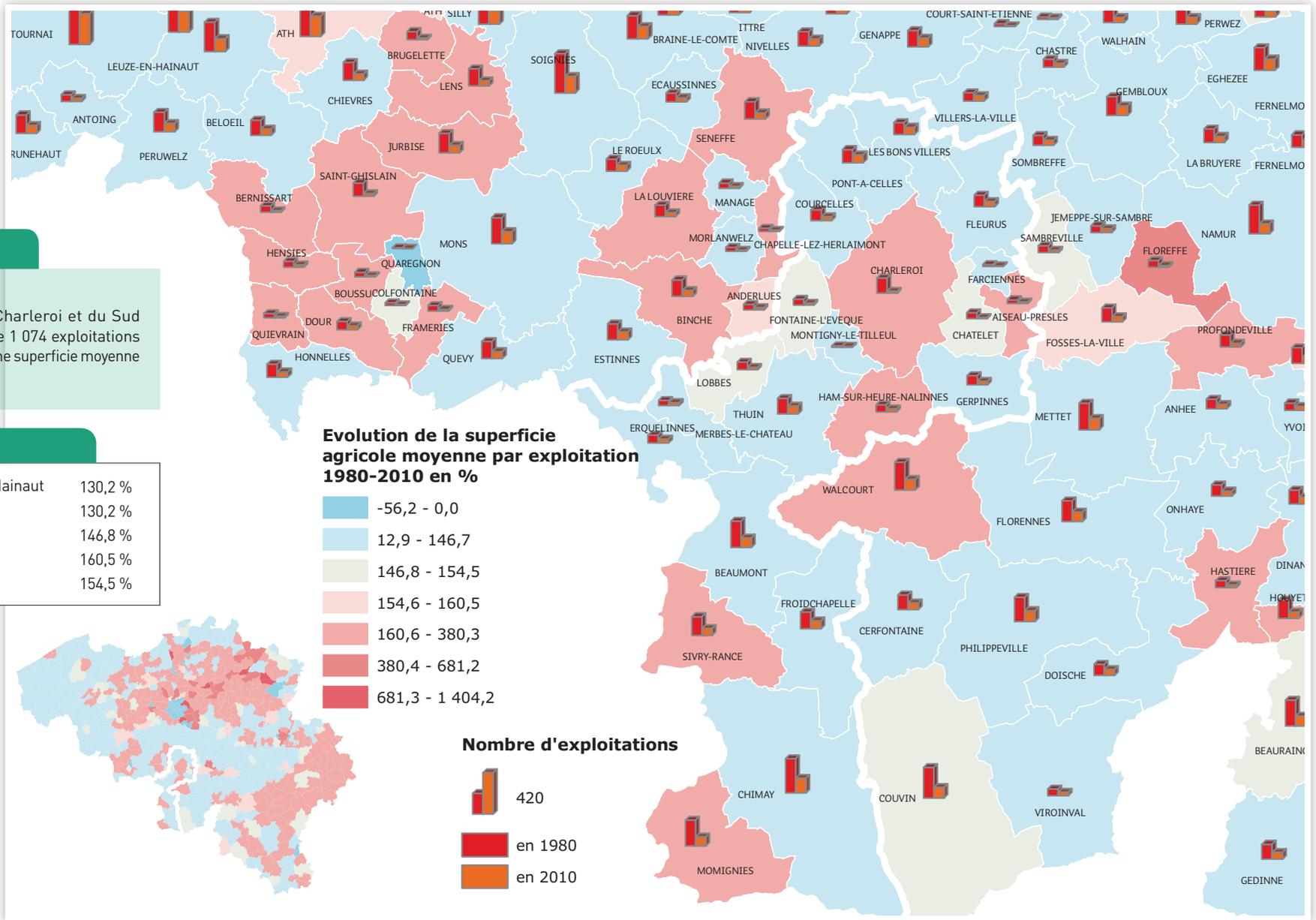
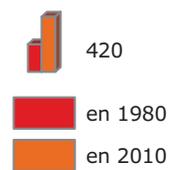
Chiffres clés

Charleroi - Sud Hainaut	130,2 %
Hainaut	130,2 %
Wallonie	146,8 %
Flandre	160,5 %
Belgique	154,5 %

Evolution de la superficie agricole moyenne par exploitation 1980-2010 en %



Nombre d'exploitations



Source : SPF Economie - DGSIE - Résultats de l'enquête agricole - 1980 et 2010



# Bibliographie, sources

## I. Région de Charleroi et du Sud Hainaut, le territoire

### 1. Positionnement et caractéristiques du territoire

Igretec

## II. Population

### 2. Densités

SPF Economie - DGSIE :

Population Belgique au 1<sup>er</sup> janvier 2000-2002-2011-2012

Population étrangère au 1<sup>er</sup> janvier 2011

Structure des ménages 2010 et noyaux familiaux 2008

### 3. Répartition par secteur statistique

SPF Economie - DGSIE :

Population Belgique au 1<sup>er</sup> janvier 2009 par secteur statistique

Bureau fédéral du Plan - SPF Economie - DGSIE - Perspectives de population 2007-2060

## III. Logement

### 4. Evolution du nombre de logements

SPF Economie - DGSIE - Parc des bâtiments - 2002 et 2012

Logements publics : Ancrage communal - 2009-2010 / VMSW - 2010 / SLRB - 2010

### 5. Immobilier

SPF Economie - DGSIE - Ventes immobilières

(maisons d'habitation ordinaires) - 2012  
Pression immobilière : SPF Economie - DGSIE - Ventes immobilières (maisons d'habitation ordinaires) - 2010 - Statistique fiscale des revenus - Exerc. 2011 - Rev. 2010  
Calcul : prix moyen d'une maison d'habitation ordinaire/revenu moyen par déclaration

### 6. Foncier

SPF Economie - DGSIE - Vente de terrains à bâtir - 2012

Pression foncière : SPF Economie - DGSIE - Vente de terrains à bâtir - 2010 - Statistique fiscale des revenus - Exerc. 2011 - Rev. 2010  
Calcul : prix moyen terrain à bâtir/revenu moyen par déclaration

## IV. Services à la population

### 7. Offre médicale

INAMI- 31/12/2011 - SPF Economie - DGSIE - Population - 01/01/2012

Hôpitaux : SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement - DG Organisation des Etablissements de Soins - Service Datamanagement - 2013

### 8. Petite enfance

ONE - 2011 - Kind&Gezin - 2011 - Dienst für Kind - 2012

### 9. Personnes âgées

INAMI - 2012 - SPF Economie - DGSIE - Population au 01/01/2011

## V. Formation

### 10. Diplômés de l'enseignement supérieur

SPF Economie - DGSIE - Enquête socio-économique - 2001  
Fédération Wallonie-Bruxelles - Implantations de l'enseignement fondamental, secondaire et spécialisé - 2008-2009

Fédération Wallonie-Bruxelles - Etablissements et implantations de l'enseignement supérieur / Enseignement supérieur (Les Hautes Ecoles) - 2011-2012  
CREF - Conseil des Recteurs des Universités francophones de Belgique - Année Académique 2010-2011 (Situation au 1<sup>er</sup> décembre 2010)

## VI. Emploi

### 11. Salariés

ONSS - 31/12/2011

Taux d'emploi : emploi ONSS + travailleurs indépendants / population en âge de travailler (de 15 à 64 ans) - Steunpunt, Algemeen welzijnswerk

### 12. Indépendants

INASTI - 31/12/2011

Taux d'activité : emploi ONSS + travailleurs indépendants + chômeurs complets indemnisés / population en âge de travailler (de 15 à 64 ans) - Steunpunt, Algemeen welzijnswerk

### 13. Chômage

ONEM - 2000-2012

FOREM

### 14. Mobilité des travailleurs résidents

Steunpunt WSE - 2010

## VII. Revenus

### 15. Revenu moyen par déclaration

SPF Economie - DGSIE - Statistique fiscale des revenus - Exerc. 2011 - Rev. 2010  
SPP Intégration sociale, Lutte contre la Pauvreté, Economie sociale et Politique des Grandes villes - Chiffres et RIS - 1999-2012 - [www.mi-is.be/be-fr/etudes-publications-et-chiffres/revenu-dintegration-sociale-ris](http://www.mi-is.be/be-fr/etudes-publications-et-chiffres/revenu-dintegration-sociale-ris)

## VIII. Dynamique économique

### 16. Economie locale

ONSS - 31/12/2011

Emploi dans les ZAE : données IGRETEC - 2013

Commissariat général au Tourisme - Observatoire du Tourisme wallon (OTw) - Les chiffres de 2010

Maison du Tourisme (3)

### 17. Agriculture

SPF Economie - DGSIE - Résultats de l'enquête agricole - 1980, 2010, 2011

# Région de Charleroi et du Sud Hainaut, l'essentiel...

## Territoire

1 218	km <sup>2</sup>
21	communes
9	villes principales : Charleroi, Châtelet, Courcelles, Fleurus, Fontaine-L'Evêque, Pont-à-Celles, Thuin, Ham-Sur-Heure-Nalinnes, Gerpinnes

## Population

459 284	habitants
377	hab./km <sup>2</sup>
37,2 %	Part des ménages d'1 personne
37,3 %	Part des familles monoparentales
32,6 %	Part des couples avec enfants
11,5 %	Part de la population étrangère
1	personne sur 4 âgée de plus de 65 ans en 2060

## Logement – Immobilier - Foncier

210 217	Logements (+7,1 % de 2002 à 2012)
58,3 %	Part des bâtiments construits avant 1945
114 662 €	Prix de vente moyen d'une maison d'habitation ordinaire (en 2012)
41,9€	Prix moyen au m <sup>2</sup> de terrain (en 2012)

## Offre médicale

828	hab./généraliste
5	Hôpitaux généraux – 3034 lits (en 2013)
2	Hôpitaux psychiatriques – 50 lits (en 2013)

## Petite enfance

23,5 %	Taux de couverture de l'accueil de la petite enfance (en 2011 : 3 221 places pour 13 699 enfants de 0 à 2,5 ans)
--------	--

## Personnes âgées

16,7 %	Part de la population âgée de 65 ans et plus
14,5 %	Offre de lits en maisons de repos (MRPA et MRS) pour les habitants de 75 ans et plus (en 2012: 5 659 lits pour une population de 75 ans et plus de 39 062 en 2012)

## Formation

10,4 %	Part de la population (de 18 ans et plus) ayant un diplôme de l'enseignement primaire uniquement (en 2001)
15,4 %	Part de la population (de 18 ans et plus) ayant un diplôme de l'enseignement supérieur (en 2001)

## Emploi

51,6%	Taux d'emploi en 2011
65 %	Taux d'activité en 2011
19,7%	Taux de chômage en 2012 (-20,7 % 2000-2012)
119 280	Travailleurs salariés résidant dans la région de Charleroi et du Sud Hainaut en 2011
39,8 %	Part des salariés dans la population 15-64 ans
14,2%	Part des fonctionnaires
45,2 %	Part des employés
40,6 %	Part des ouvriers
28 404	Travailleurs indépendants
9,4 %	Part des indépendants dans la population 15 ans et plus

---

## Mobilité des travailleurs

69,1 %	Part des travailleurs résidant dans la région de Charleroi et du Sud Hainaut et sortant de leur commune de résidence (données 2010)
68,2 %	Part des travailleurs occupés dans une commune de la région de Charleroi et du Sud Hainaut et venant d'une autre commune (données 2010)

## Revenus

23 094 € Le revenu moyen par déclaration en 2011 (Exerc. 2011 - Rev. 2010)

---

## Entreprises

9 378 Entreprises occupant 135 592 travailleurs salariés en 2011

---

## Agriculture

1 074	Exploitations agricoles en 2010 (agriculture mixte : élevage -culture)
1 647	Emplois (personnes en ce compris la main-d'oeuvre familiale - 2011)
58 947 ha	de Superficie agricole utile (SAU) en 2010
54,9 ha	de Superficie agricole utile (SAU) moyenne/exploitation en 2010







[www.hainaut-developpement.be](http://www.hainaut-developpement.be) ● [www.igretec.com](http://www.igretec.com) ● [www.notreregion.be](http://www.notreregion.be)